

*Commission
Sociale*

TENDANCES RELATIVES

À L'INTÉGRATION

DES FEMMES DIPLOMÉES

DES UNIVERSITÉS

AU MARCHÉ DU TRAVAIL

A faint, grayscale background image of a woman's face, looking slightly to the right. The image is centered and occupies most of the page, serving as a backdrop for the text.

TENDANCES RELATIVES

À L'INTÉGRATION

DES FEMMES DIPLÔMÉES

DES UNIVERSITÉS

AU MARCHÉ DU TRAVAIL

ÉTUDE RÉALISÉE PAR

ISABEL BERNIER

SOUS LA SUPERVISION DE

FRANCINE BÉLANGER

L'étude *Tendances relatives à l'intégration des femmes diplômées des universités au marché du travail* a été réalisée par la Coordination à la condition féminine du ministère de l'Éducation.

La personne responsable est :

Isabel Bernier, conseillère

Sous la supervision de :

Francine Bélanger, conseillère

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

GLOSSAIRE

INTRODUCTION.....	1
1 L'ÉVOLUTION DU TAUX DE PLACEMENT DE 1982 À 1997.....	3
1.1 Le taux de placement global.....	5
1.2 Le taux de placement dans un emploi à temps plein.....	7
1.3 Le taux de placement dans un emploi lié au programme d'études	9
1.4 Le taux de placement dans un emploi permanent	11
1.5 Le taux de placement dans un emploi à temps plein et lié au programme d'études	13
1.6 Le taux de placement dans un emploi à temps plein et permanent	15
1.7 Le taux de placement dans un emploi permanent et lié au programme d'études.....	17
1.8 Le taux de placement dans un emploi à temps plein, permanent et lié au programme d'études	19
2 L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL EN 1997	21
2.1 Le taux de placement global.....	23
2.2 L'emploi à temps plein ou à temps partiel	24
2.3 L'emploi lié ou non lié au programme d'études	26
2.4 L'emploi permanent ou temporaire.....	28
2.5 La nature de l'emploi occupé.....	30
2.6 Le nombre de semaines de chômage depuis l'obtention du diplôme.....	32
2.7 Le taux de satisfaction au sujet de l'emploi occupé.....	33
2.8 Le salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein	35

3	L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LES DOMAINES D'ÉTUDES	37
3.1	Le taux de féminité.....	39
3.2	Le taux de placement.....	41
3.3	Le taux de placement dans un emploi à temps plein.....	43
3.4	Le taux de placement dans un emploi lié au programme d'études	45
3.5	Le taux de placement dans un emploi permanent	47
3.6	Le nombre de semaines de chômage.....	49
3.7	La nature de l'emploi occupé.....	51
3.8	Le taux de placement dans un « emploi idéal »	53
3.9	Le salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein	55
	CONCLUSION.....	57
	ANNEXE	
	Liste des domaines d'études et des programmes d'études.....	59

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1** Taux de placement des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 2** Taux de placement dans un emploi à temps plein ou à temps partiel des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 3** Taux de placement dans un emploi lié ou non lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 4** Taux de placement dans un emploi permanent ou temporaire des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 5** Nombre de semaines de chômage depuis l'obtention du diplôme des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 6** Taux de placement en fonction de la nature de l'emploi occupé par les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 7** Taux de placement dans un «emploi idéal» des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997
- Tableau 8** Salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1-A** Évolution du taux de placement des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 1-B** Évolution du taux de placement des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 2-A** Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 2-B** Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 3-A** Évolution du taux de placement dans un emploi lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 3-B** Évolution du taux de placement dans un emploi lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 4-A** Évolution du taux de placement dans un emploi permanent des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 4-B** Évolution du taux de placement dans un emploi permanent des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 5-A** Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 5-B** Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997

- Graphique 6-A** Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et permanent des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 6-B** Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et permanent des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 7-A** Évolution du taux de placement dans un emploi permanent et lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 7-B** Évolution du taux de placement dans un emploi permanent et lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 8-A** Évolution du taux de placement dans un «emploi idéal» des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 8-B** Évolution du taux de placement dans un «emploi idéal» des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997
- Graphique 9** Taux de placement des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 10-A** Taux de placement dans un emploi à temps plein ou à temps partiel des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 10-B** Taux de placement dans un emploi à temps plein ou à temps partiel des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 11-A** Taux de placement dans un emploi lié ou non lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 11-B** Taux de placement dans un emploi lié ou non lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997

- Graphique 12-A** Taux de placement dans un emploi permanent ou temporaire des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 12-B** Taux de placement dans un emploi permanent ou temporaire des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 13-A** Taux de placement en fonction de la nature de l'emploi occupé par les titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 13-B** Taux de placement en fonction de la nature de l'emploi occupé par les titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 14** Nombre de semaines de chômage depuis l'obtention du diplôme des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997
- Graphique 15-A** Taux de satisfaction à l'égard de l'emploi des titulaires d'un baccalauréat selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997
- Graphique 15-B** Taux de satisfaction à l'égard de l'emploi des titulaires d'une maîtrise selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997
- Graphique 16-A** Salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein des titulaires d'un baccalauréat selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997
- Graphique 16-B** Salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein des titulaires d'une maîtrise selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997
- Graphique 17-A** Taux de féminité des titulaires d'un baccalauréat selon le domaine d'études, janvier 1997
- Graphique 17-B** Taux de féminité des titulaires d'une maîtrise selon le domaine d'études, janvier 1997

GLOSSAIRE*

Baccalauréat

Grade universitaire de premier cycle décerné par les établissements d'enseignement universitaire. Les premiers grades en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ont été considérés comme l'équivalent d'un baccalauréat.

Emploi à temps plein

Catégorie comprenant toute personne qui a un emploi comportant, de façon générale, 30 heures ou plus de travail par semaine.

Emploi lié au programme d'études**

Cette catégorie comprend toute personne qui a un emploi perçu comme ayant une correspondance positive avec le programme d'études principal du diplôme.

Emploi permanent

Emploi qui ne comporte, au moment de l'engagement, aucune limite quant à sa durée.

Maîtrise

Grade universitaire de deuxième cycle décerné par les établissements d'enseignement universitaire.

* Marc AUDET. *Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? La promotion de 1995 – 14 secteurs – 134 disciplines*, Québec, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1998, 774 p.

** Dans le glossaire du document *Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? La promotion de 1995 – 14 secteurs – 134 disciplines*, l'auteur utilise l'expression « Emploi lié au domaine d'études ». Étant donné que le « domaine d'études » signifie davantage le regroupement de plusieurs programmes d'études connexes plutôt qu'un seul et même domaine d'études, nous avons modifié la tournure pour « Emploi lié au programme d'études », et ce, par souci de précision.

Note : Le glossaire comprend quelques-unes des définitions qui figurent à la rubrique « Définitions des termes et des signes employés », de l'ouvrage de Marc Audet, 1998, p. XV.

Taux de chômage

Proportion des personnes sans emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour occuper un emploi.

Taux de placement

Proportion des personnes qui ont un emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour occuper un emploi.

Taux de placement à temps plein

Proportion des personnes qui ont un emploi à temps plein par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour occuper un emploi.

Taux de placement lié au programme d'études

Proportion des personnes qui ont un emploi lié au programme d'études par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour occuper un emploi.

Taux de placement permanent

Proportion des personnes qui ont un emploi permanent par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour occuper un emploi.

INTRODUCTION

Les progrès accomplis par les femmes en matière d'éducation depuis les dernières décennies sont considérables. Cet avancement se fait notamment sentir à l'université, où les femmes occupent une place de plus en plus grande. Dans le cas du baccalauréat, le taux de féminité se situe aujourd'hui à près de 59 p. 100. Cependant, le marché du travail reflète-t-il l'évolution des femmes dans le milieu universitaire? L'analyse ci-jointe, menée dans le cadre des travaux de la Coordination à la condition féminine du ministère de l'Éducation, a précisément pour objet de connaître la situation particulière vécue par les femmes sur le marché du travail.

Le présent document est basé sur la plus récente enquête Relance à l'université, effectuée en 1997. L'ouvrage s'intitule *Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? La promotion de 1995 – 14 secteurs – 134 disciplines* et a été réalisé par la Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires du ministère de l'Éducation. Cette enquête « décrit l'intégration au marché du travail, en janvier 1997, des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui ont obtenu leur diplôme au cours de l'année 1995¹ ». Les données de cette enquête ont été recueillies à l'aide de questionnaires envoyés à tous les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ayant une adresse au Canada et dont le diplôme provient d'une université québécoise. Le taux de réponse se situe à 48,3 p. 100. Les résultats de l'enquête ont été pondérés selon la discipline, le sexe, le grade, l'établissement d'enseignement et la langue maternelle.

Notre document est donc fondé sur cette enquête et comprend trois sections : la première porte sur l'évolution du taux de placement dans différentes catégories d'emplois de 1982 à 1997; la deuxième permet de faire connaître l'intégration au marché du travail en 1997 (c'est-à-dire les taux de placement selon les catégories d'emplois, le nombre moyen de semaines de chômage, le salaire hebdomadaire moyen, etc.); et, enfin, la troisième section est consacrée à l'intégration au marché du travail, toujours pour l'année

1. Marc AUDET. *Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? La promotion de 1995 – 14 secteurs – 134 disciplines*, Québec, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1998, p. 1.

1997, en fonction des domaines d'études² que l'on trouve à l'université. L'analyse effectuée sur chacun des indicateurs retenus fait ressortir la situation des femmes sur le marché du travail, en comparaison avec celle de leurs collègues masculins, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Les données sont présentées sous forme de graphiques ou de tableaux et font l'objet d'une brève analyse en vue de souligner les aspects propres à la situation des femmes qui occupent un emploi.

2. L'expression « domaine d'études » employé ici correspond au « secteur de disciplines » dans l'étude de Marc AUDET (voir la note 1). La liste des programmes d'études compris dans chaque domaine d'études est présentée en annexe.

Condition de l'immobilier

1 L'ÉVOLUTION

DU TAUX DE

PLACEMENT

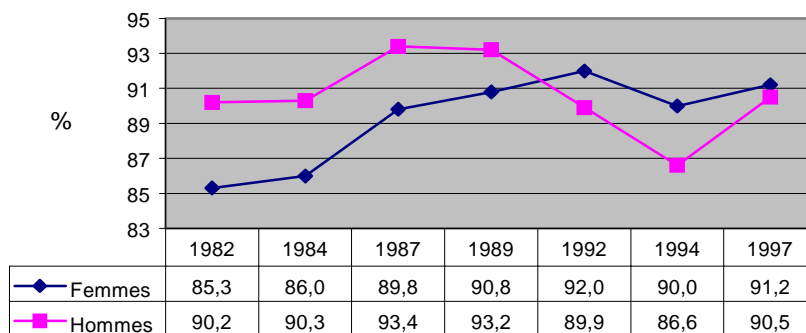
DE 1982 À 1997

1.1 Le taux de placement global

Soulignons l'augmentation du taux de placement féminin des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise depuis 1982, et ce, malgré des conditions économiques moins propices à l'emploi (récessions du début des années 80 et 90).

Baccalauréat : De 1982 à 1989, les bacheliers ont un taux de placement supérieur à celui des bachelières, quoique l'écart entre les sexes tende à diminuer (graphique 1-A). C'est en 1992 que l'on assiste à un renversement de la situation : les femmes connaissent alors un taux de placement plus élevé que celui de leurs collègues masculins. Cette année-là, elles obtenaient un emploi dans une proportion de 92,0 p. 100 comparativement à 89,9 p. 100 pour les hommes. On notait donc un écart de 2,1 points de pourcentage en faveur des femmes. L'écart s'agrandit en 1994 pour atteindre 3,4 points toujours en faveur des bachelières, et ce, malgré une conjoncture économique difficile. En 1997, par contre, le taux de placement des hommes effectue une remontée et l'écart entre les sexes se rétrécit. Il n'est plus qu'infime, soit de 0,7 point en faveur des femmes.

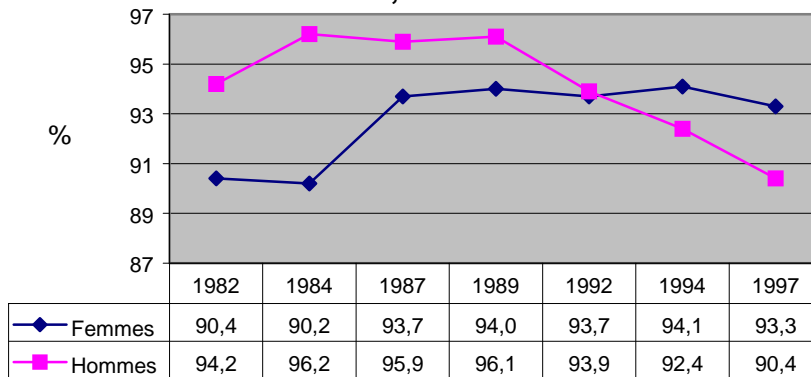
Graphique 1-A Évolution du taux de placement des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 9.

Maîtrise : La tendance concernant le taux de placement global des titulaires d'une maîtrise est similaire à celle du taux de placement des personnes qui possèdent un baccalauréat (graphique 1-B). De 1982 à 1989, les hommes trouvent plus facilement un emploi que les femmes. Avec la chute du taux de placement masculin en 1992, l'écart en défaveur des femmes n'est plus que de 0,2 point de pourcentage. Cependant, ce n'est véritablement qu'à partir de 1994 que les femmes ont un taux de placement supérieur à celui des hommes; l'écart est de 1,7 point. Il s'élève à 2,9 points en 1997.

Graphique 1-B Évolution du taux de placement des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



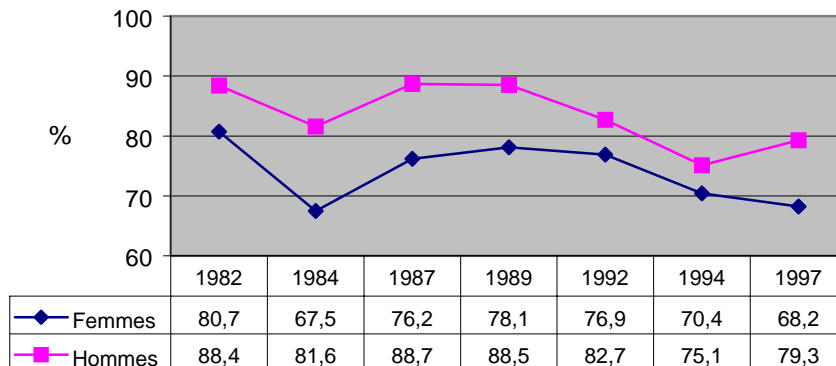
Source : Marc AUDET, 1998, p. 11.

1.2 Le taux de placement dans un emploi à temps plein

Les femmes ne parviennent pas, au même titre que les hommes, à trouver un emploi à temps plein.

Baccalauréat : Les bachelières ont plus de difficultés que les bacheliers à trouver un emploi à temps plein, même si l'écart qui existe pour ce type d'emploi n'a cessé de s'amenuiser de 1984 à 1994 (graphique 2-A). Il est passé de 14,1 points d'écart en faveur des hommes à seulement 4,7 points, soit une diminution de 9,4 points en dix ans. En 1997, par contre, cette tendance semble vouloir s'inverser puisqu'on observe une augmentation de 6,4 points de l'écart entre les hommes et les femmes. Il se situe maintenant à 11,1 points.

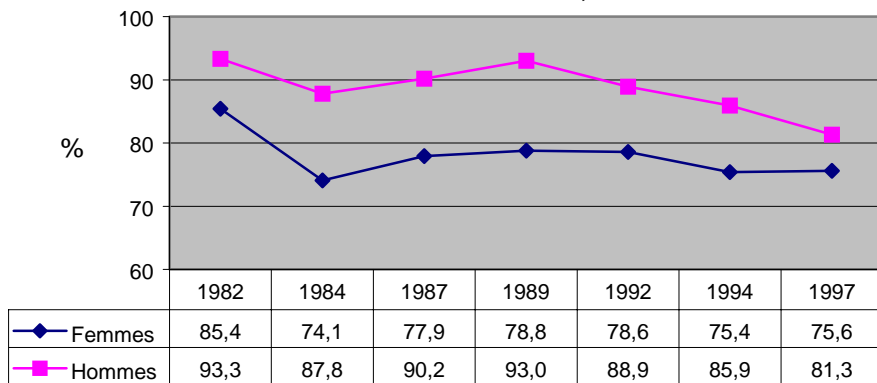
Graphique 2-A Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 9.

Maîtrise : Le retard des femmes ayant une maîtrise à accéder à un emploi à temps plein tend à diminuer (graphique 2-B). De 13,7 points de pourcentage en faveur des hommes en 1984, l'écart est passé à 10,5 points en 1994. C'est donc dire que la diminution s'est faite de façon plus lente que dans le cas du baccalauréat, où l'écart ne s'amenuisait que de 3,2 points de pourcentage en dix ans. De 1994 à 1997, un rattrapage semble s'être effectué en ce qui concerne la maîtrise : l'écart subsistant en faveur des hommes n'est plus, en 1997, que de 5,7 points.

Graphique 2-B Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



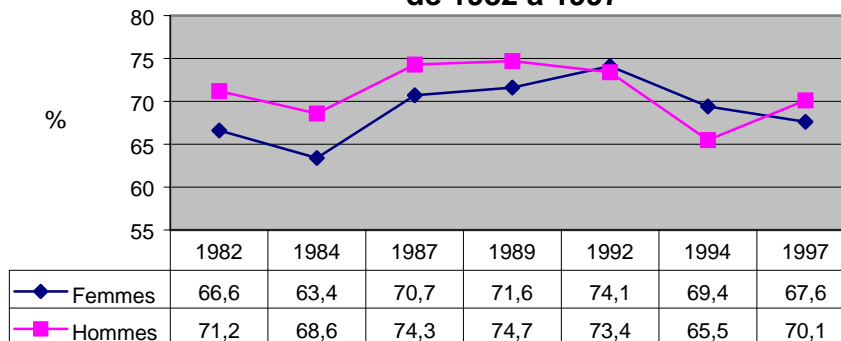
Source : Marc AUDET, 1998, p. 11.

1.3 Le taux de placement dans un emploi lié au programme d'études

La situation semble plus favorable aux femmes en ce qui concerne l'emploi lié au programme d'études comparativement à l'emploi à temps plein et à l'emploi permanent.

Baccalauréat : De 1982 à 1989, les bacheliers ont trouvé plus souvent que les bachelières un emploi lié à leur programme d'études (graphique 3-A). On voit la situation s'inverser à partir de 1992. L'écart en faveur des femmes est de 0,7 point en 1992 et il augmente à 3,9 points en 1994. Cependant, en 1997, on assiste à un renversement de la tendance puisque le taux de placement des femmes régresse, alors que celui des hommes augmente. Cela donne un écart de 2,5 points de pourcentage en faveur des hommes pour l'année 1997. Notons la similitude de cette tendance et de celle du taux de placement global dans le cas du baccalauréat (voir graphique 1-A).

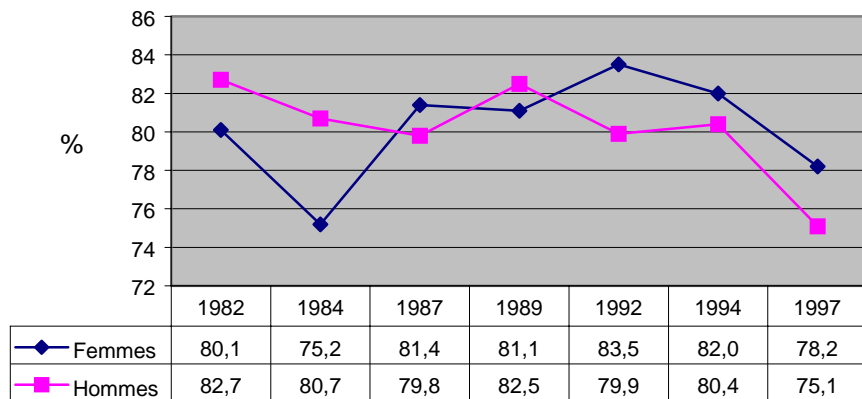
Graphique 3-A Évolution du taux de placement dans un emploi lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 9.

Maîtrise : Avant 1992, l'écart entre les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise varie en dents de scie quant au fait d'avoir un emploi lié à leur programme d'études (graphique 3-B). À partir de 1992, la situation se stabilise à l'avantage des femmes. L'écart est alors de 3,6 points et il se maintient à 3,1 points en 1997, et ce, malgré une diminution générale du taux de placement.

Graphique 3-B Évolution du taux de placement dans un emploi lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



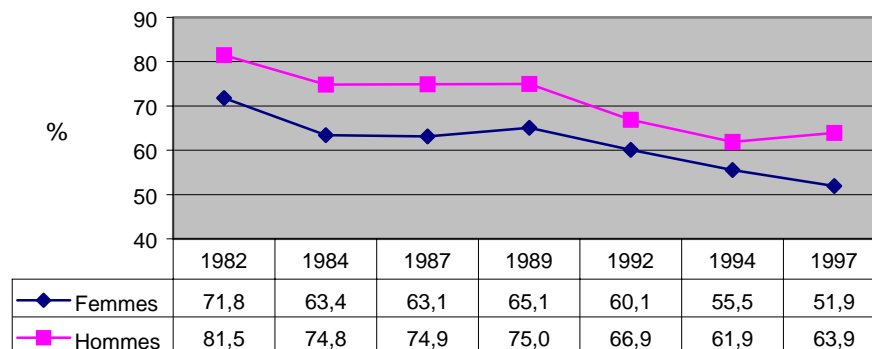
Source : Marc AUDET, 1998, p. 11.

1.4 Le taux de placement dans un emploi permanent

Au même titre que l'emploi à temps plein, l'emploi permanent n'est pas assez souvent attribué aux femmes.

Baccalauréat : On constate que l'emploi permanent échappe de façon plus marquée aux bachelières qu'aux bacheliers, quoiqu'une diminution de l'écart entre les sexes ait pu être observée de 1987 à 1994 (graphique 4-A). L'écart qui était de 11,8 points de pourcentage à l'avantage des hommes en 1987 avait amorcé une descente et se situait à 6,4 points en 1994. En 1997, en revanche, cet écart s'élargit considérablement et atteint 12,0 points, soit la plus grande différence des quinze dernières années.

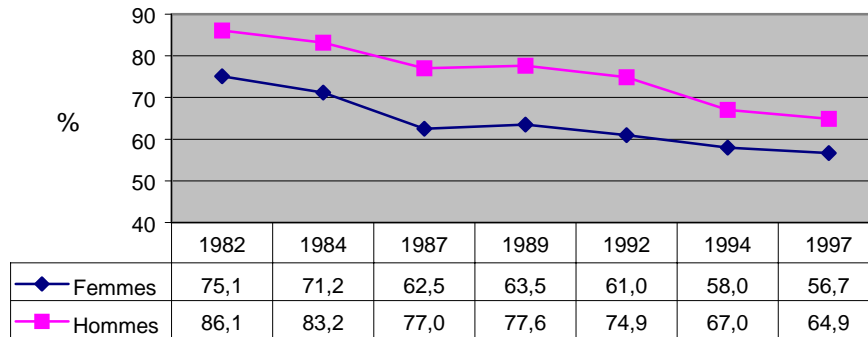
Graphique 4-A Évolution du taux de placement dans un emploi permanent des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 9.

Maîtrise : L'écart qui sépare les femmes titulaires d'une maîtrise des hommes, pour ce qui est d'avoir un emploi permanent, tend à diminuer (graphique 4-B). Cet écart est passé de 11,0 points de pourcentage en 1982 à 8,2 points en 1997, atteignant un pic de 14,5 points en 1987.

Graphique 4-B Évolution du taux de placement dans un emploi permanent des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



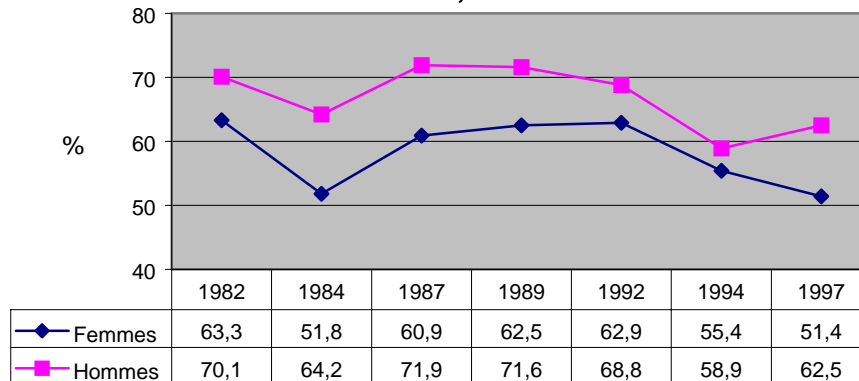
Source : Marc AUDET, 1998, p. 11.

1.5 Le taux de placement dans un emploi à temps plein et lié au programme d'études

Obtenir un emploi à temps plein dans leur programme d'études est plus difficile pour les femmes que pour les hommes.

Baccalauréat : Les bachelières accusent toujours un retard, et ce, même si l'écart en faveur des bacheliers a diminué de 1984 à 1994 en ce qui concerne l'emploi à temps plein et lié au programme d'études : il est passé de 12,4 à 3,5 points de pourcentage (graphique 5-A). Pour l'année 1997, en revanche, l'écart est remonté à 11,1 points.

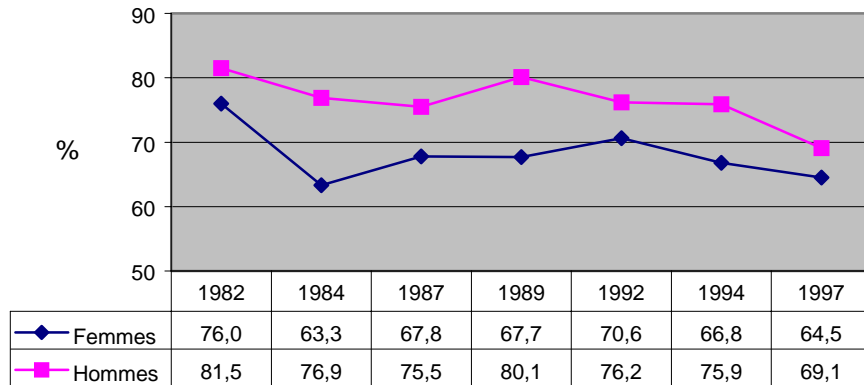
Graphique 5-A Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 10.

Maîtrise : Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, l'écart entre les sexes s'amoin-drit mais demeure en faveur des hommes titulaires d'une maîtrise (graphique 5-B). Il est passé de 13,6 points en 1984 à 4,6 points en 1997. Notons que la diminution fut ponctuée d'une alternance de hausses et de baisses d'écart.

Graphique 5-B Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 12.

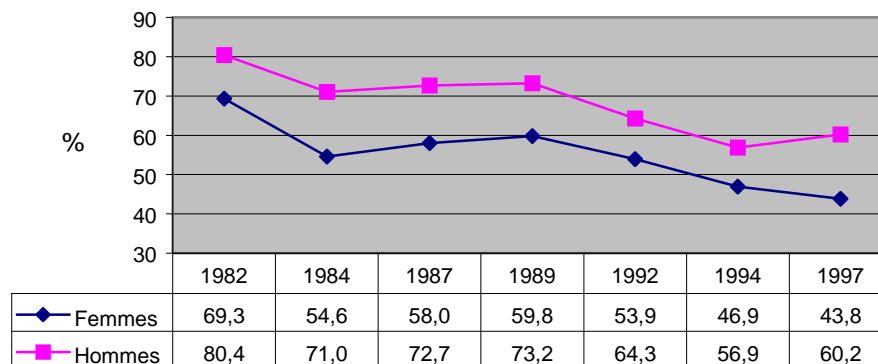
1.6 Le taux de placement dans un emploi à temps plein et permanent

L'emploi à temps plein et permanent ne touche pas suffisamment les femmes et cette situation n'a pas beaucoup évolué depuis 1982.

Baccalauréat : Un emploi à temps plein et permanent constitue l'indicateur d'une intégration complète au marché du travail (graphique 6-A). Dans l'ensemble, les bacheliers s'intègrent plus difficilement que leurs collègues masculins.

Cet indicateur est celui qui comporte les plus grands écarts entre les hommes et les femmes. En l'espace de dix ans, soit de 1984 à 1994, l'écart en faveur des hommes a diminué graduellement. Il est passé de 16,4 points en 1984 à 10,0 points en 1994. Une régression a cependant eu lieu en 1997 : l'écart est revenu à ce qu'il était en 1984, soit de 16,4 points.

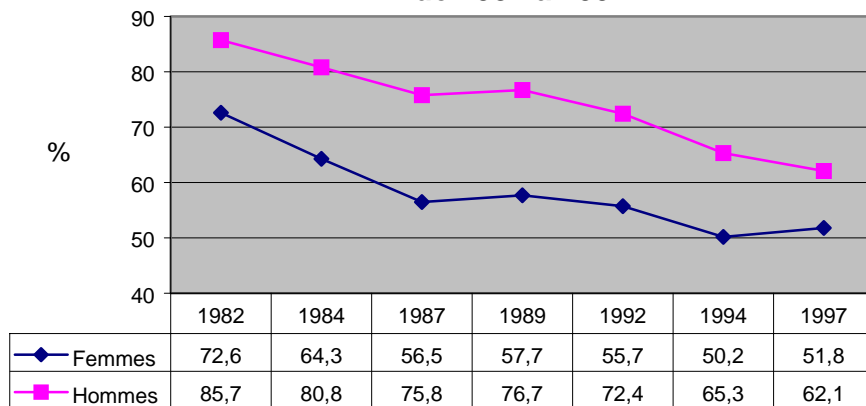
Graphique 6-A Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et permanent des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 10.

Maîtrise : Les femmes qui ont une maîtrise accèdent moins facilement que les hommes dans cette situation à un emploi à temps plein et permanent, l'écart tendant cependant à décroître (graphique 6-B). En effet, depuis 1987, on constate une baisse de cet écart : il est passé de 19,3 points en 1987 à 10,3 points en 1997. Il s'agit d'une diminution de 9,0 points de pourcentage en dix ans.

Graphique 6-B Évolution du taux de placement dans un emploi à temps plein et permanent des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



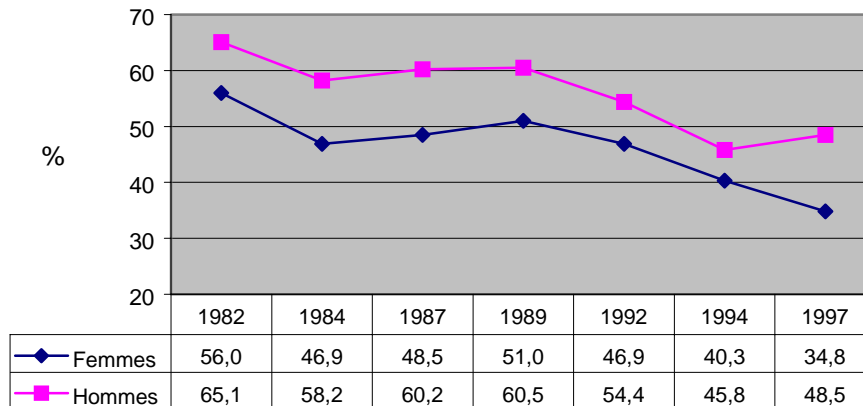
Source : Marc AUDET, 1998, p. 11.

1.7 Le taux de placement dans un emploi permanent et lié au programme d'études

Depuis 1982, le taux de placement des femmes dans un emploi permanent et lié au programme d'études est toujours inférieur à celui des hommes.

Baccalauréat : Les bachelières obtiennent en moins grande proportion que les bacheliers un emploi permanent et lié au programme d'études (graphique 7-A). Alors que l'écart entre les sexes était passé de 11,3 points de pourcentage en 1984 à 5,5 points en 1994, il a subi une soudaine augmentation en 1997 pour atteindre 13,7 points, soit le plus grand écart des quinze dernières années.

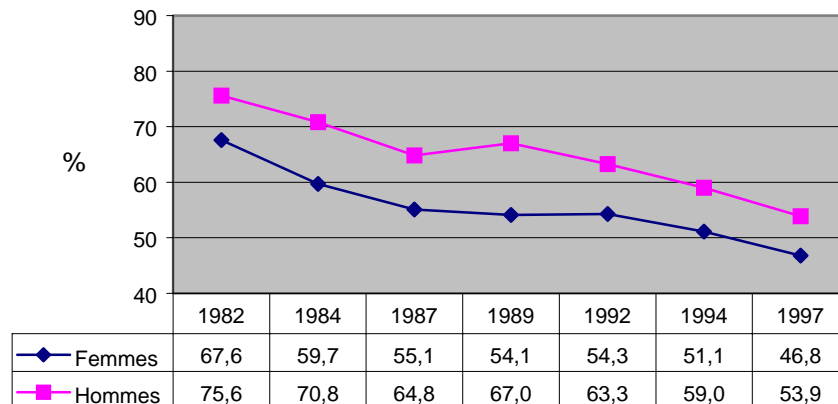
Graphique 7-A Évolution du taux de placement dans un emploi permanent et lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 10.

Maîtrise : Le taux de placement pour un emploi permanent et lié au programme d'études est à l'avantage des hommes qui ont une maîtrise, mais l'écart entre les sexes tend à diminuer depuis 1984 (graphique 7-B). Les femmes titulaires d'une maîtrise ont vu l'écart qui les séparait des hommes passer de 11,1 points en 1984 à 7,1 points en 1997. Ce dernier pourcentage est le plus bas des quinze dernières années. En 1997, l'écart continue donc de se rétrécir entre les femmes et les hommes titulaires d'une maîtrise, alors qu'il s'élargit entre les hommes et les femmes qui possèdent un baccalauréat.

Graphique 7-B Évolution du taux de placement dans un emploi permanent et lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 12.

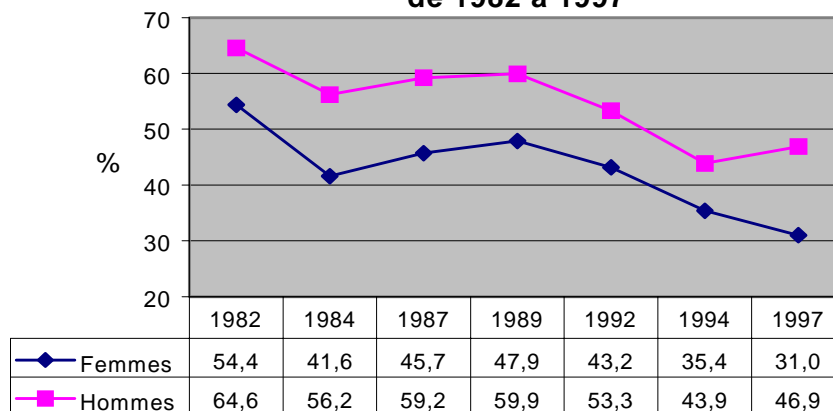
1.8 Le taux de placement dans un emploi à temps plein, permanent et lié au programme d'études

L'« emploi idéal », synonyme d'intégration parfaite au marché du travail, ne touche pas suffisamment les femmes.

Baccalauréat : Le regroupement des trois caractéristiques suivantes : emploi permanent, à temps plein et lié au programme d'études, constitue l'« emploi idéal » (graphique 8-A). Le taux de placement pour cette catégorie d'emploi est en constante diminution, surtout chez les bachelières.

De 1984 à 1994, l'écart entre les sexes avait diminué de 6,1 points de pourcentage. De 1994 à 1997, en revanche, cet écart a augmenté considérablement : il est passé de 8,5 à 15,9 points; c'est donc dire qu'il a presque doublé en l'espace de trois ans.

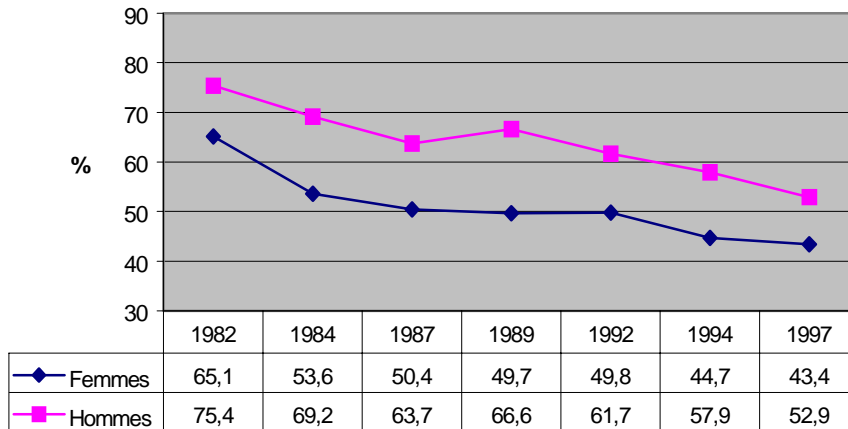
Graphique 8-A Évolution du taux de placement dans un « emploi idéal » des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 10.

Maîtrise : En ce qui concerne l'« emploi idéal », il n'y a pas eu beaucoup de progrès depuis 1982 pour celles qui sont titulaires d'une maîtrise, l'écart étant passé de 10,3 points en 1982 à 9,5 points en 1997 (graphique 8-B).

Graphique 8-B Évolution du taux de placement dans un « emploi idéal » des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, de 1982 à 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 11.

Condition

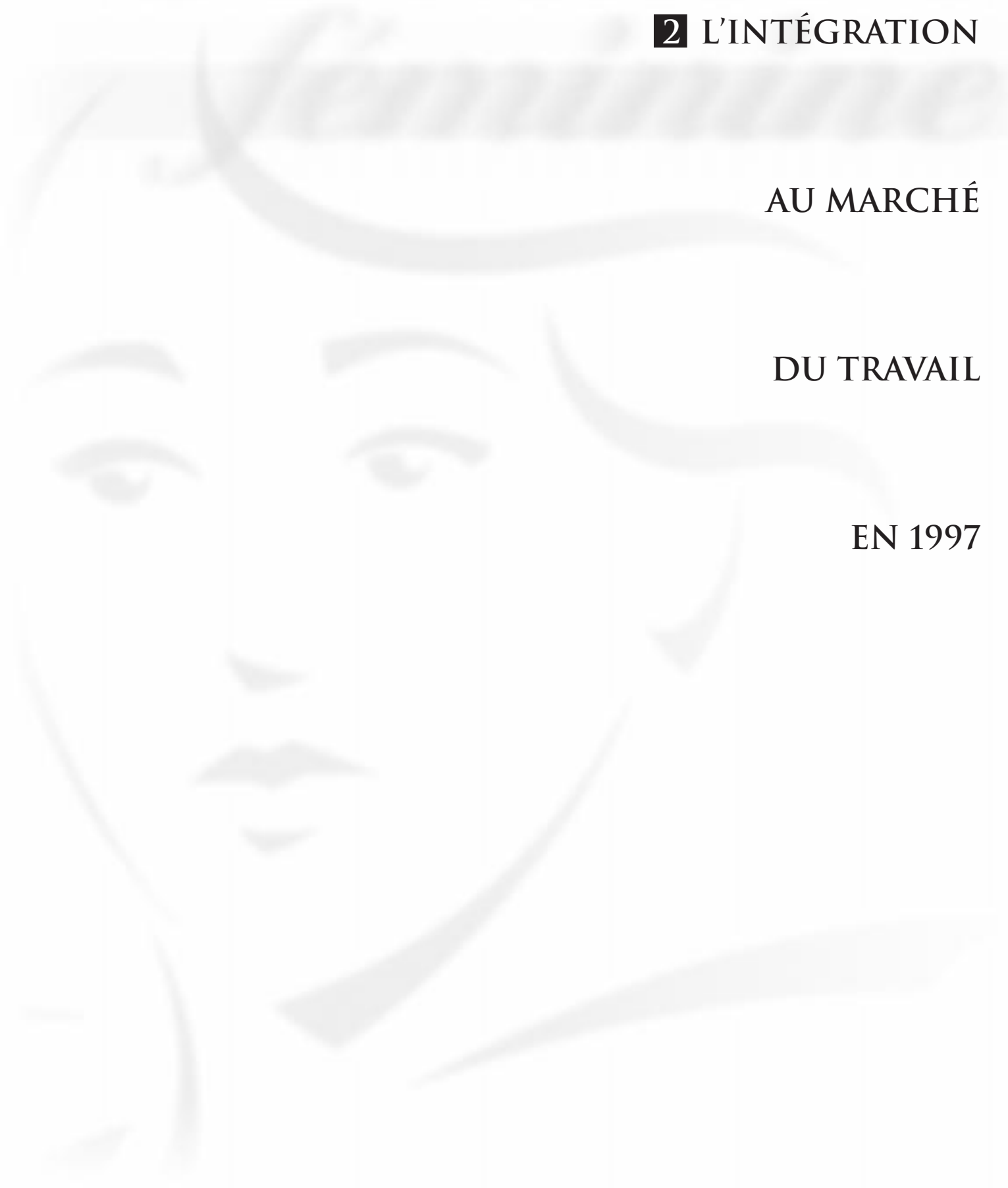
2 L'INTÉGRATION

l'homme

AU MARCHÉ

DU TRAVAIL

EN 1997

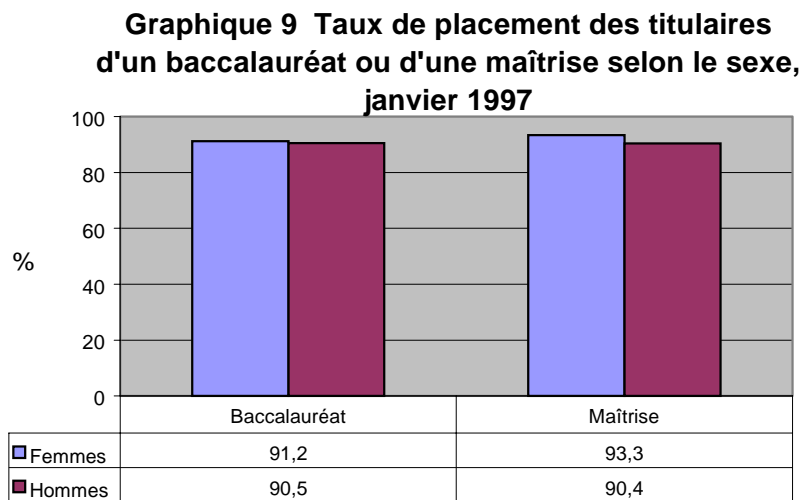


2.1 Le taux de placement global

Après l'obtention de leur diplôme, une plus grande proportion de femmes que d'hommes intègrent le marché du travail.

Le taux de placement comprend les catégories d'emplois suivantes : l'emploi à temps plein ou à temps partiel, l'emploi lié ou non lié au programme d'études ainsi que l'emploi permanent ou temporaire.

Dans le cas du baccalauréat, le taux de placement des femmes est supérieur à celui des hommes de 0,7 p. 100 (graphique 9). Pour ce qui est de la maîtrise, l'écart s'élargit en faveur des femmes et se situe à 2,9 p. 100. Au premier coup d'œil, celles-ci semblent donc être avantagées, mais est-ce véritablement le cas? Pour mieux comprendre ces données et la situation des femmes, il importe d'examiner chaque catégorie d'emploi faisant partie de ce taux de placement.



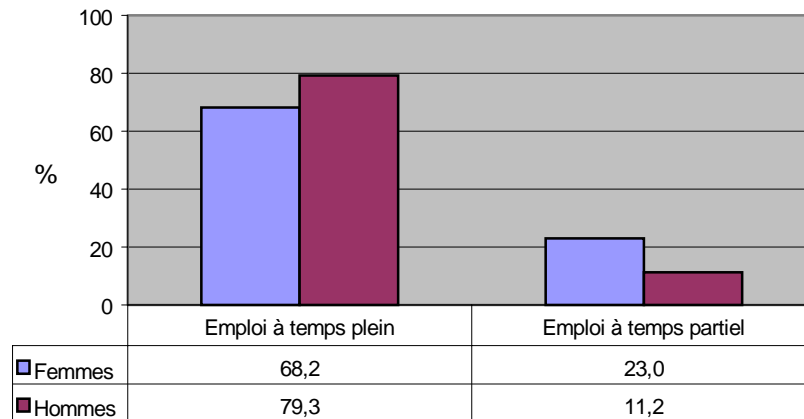
Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

2.2 L'emploi à temps plein ou à temps partiel

Les femmes sont les championnes de l'emploi à temps partiel.

Baccalauréat : Les bachelières obtiennent plus souvent un emploi que les bacheliers, mais il importe de regarder dans quel type d'emploi elles travaillent (graphique 10-A). Du côté de l'emploi à temps plein, on rencontre plus d'hommes que de femmes (écart de 11,1 points en faveur de ceux-ci).

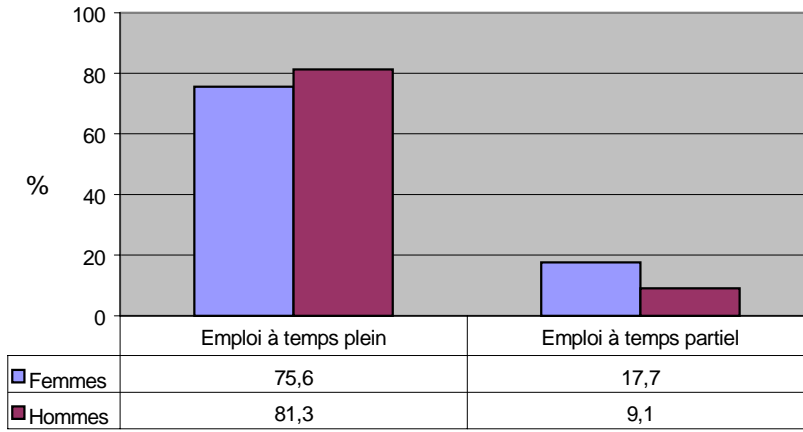
Graphique 10-A Taux de placement dans un emploi à temps plein ou à temps partiel des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

Maîtrise : Les tendances sont les mêmes du côté de la maîtrise, quoique les écarts entre les sexes soient moindres (graphique 10-B). Les hommes obtiennent plus souvent un emploi à temps plein (écart de 5,7 points), alors que les femmes occupent en plus grande proportion un emploi à temps partiel (écart de 8,6 points).

Graphique 10-B Taux de placement dans un emploi à temps plein ou à temps partiel des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997



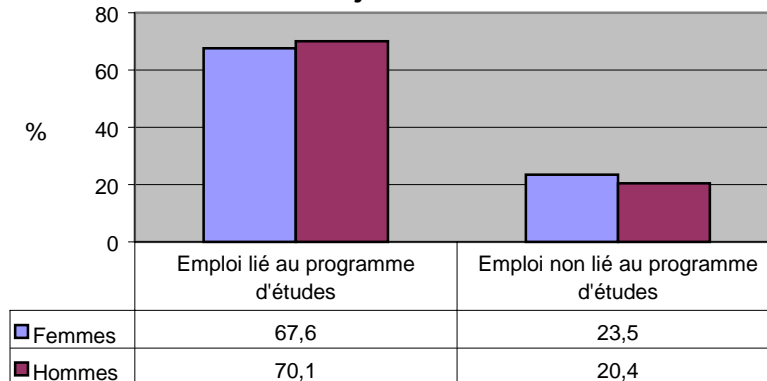
Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

2.3 L'emploi lié ou non lié au programme d'études

Les bachelières ont moins souvent que les bacheliers un emploi lié au programme d'études; pour celles qui ont une maîtrise, la situation s'inverse.

Baccalauréat : Les bachelières se trouvent, ici aussi, en moins bonne position que les bacheliers (graphique 11-A). Concernant l'emploi lié au programme d'études, les hommes en obtiennent plus souvent un (écart de 2,5 points), alors qu'un plus grand nombre de femmes ont un emploi extérieur au programme d'études dans lequel elles ont été formées (écart de 3,1 points de pourcentage). Notons que la différence en faveur des hommes est moins élevée dans le cas de l'emploi lié au programme d'études que dans l'emploi à temps plein, l'emploi permanent de même que dans les diverses combinaisons d'emploi.

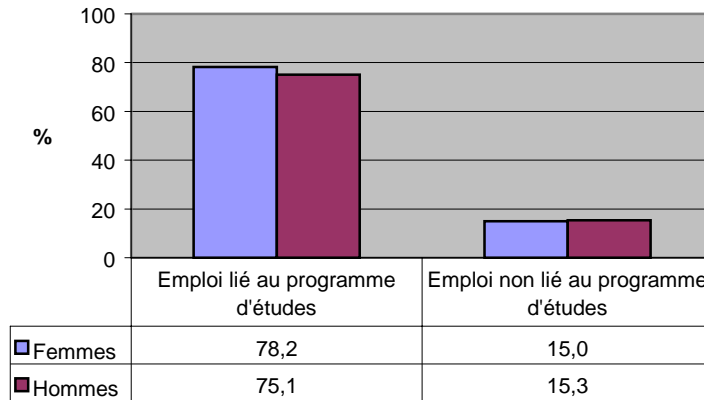
Graphique 11-A Taux de placement dans un emploi lié ou non lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

Maîtrise : La tendance générale s'inverse pour les titulaires d'une maîtrise dans le cas de l'emploi lié ou non lié au programme d'études, car ce sont les femmes cette fois-ci qui se trouvent dans une meilleure situation que leurs collègues masculins (graphique 11-B). Elles ont un taux de placement plus élevé que les hommes lorsque l'emploi est lié à leur programme d'études (écart de 3,1 points) et elles sont un peu moins présentes lorsque l'emploi n'y est pas lié (écart de 0,3 point de pourcentage).

Graphique 11-B Taux de placement dans un emploi lié ou non lié au programme d'études des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

2.4 L'emploi permanent ou temporaire

Les femmes ont beaucoup plus de difficultés que les hommes à trouver un emploi permanent.

Baccalauréat : Cette catégorie d'emploi est celle qui abrite les plus grands écarts entre les sexes (graphique 12-A). En effet, les bachelières sont sous-représentées du côté de l'emploi permanent (écart de 12,0 points) et sur-représentées quant à l'emploi temporaire (écart de 12,7 points de pourcentage).

Graphique 12-A Taux de placement dans un emploi permanent ou temporaire des titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

Maîtrise : Dans la même lignée, l'écart observé chez les titulaires d'une maîtrise est de 8,1 points de pourcentage en faveur des hommes dans le cas de l'emploi permanent et de 10,9 points en défaveur des femmes pour l'emploi temporaire (graphique 12-B).

Graphique 12-B Taux de placement dans un emploi permanent ou temporaire des titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997



Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

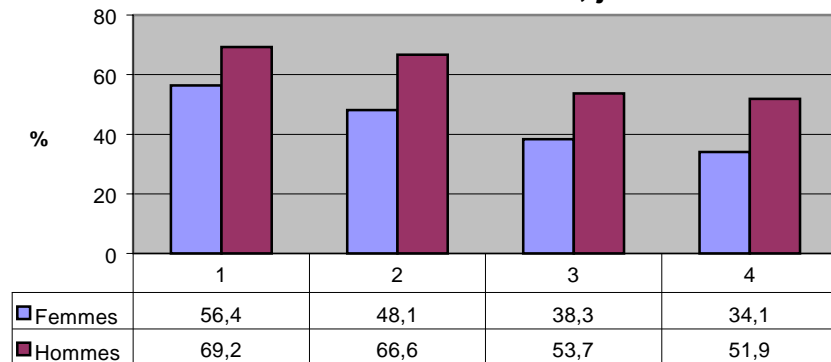
2.5 La nature de l'emploi occupé

Les femmes ne réussissent pas autant que les hommes à s'intégrer au marché du travail dans les types d'emplois qualifiants, soit à temps plein, permanents et liés au programme d'études.

Nous venons de voir que les femmes accusent un retard dans le cas de l'emploi à temps plein, lié au programme d'études, de même que dans celui de l'emploi permanent. Il en est ainsi également pour la nature des emplois, c'est-à-dire l'emploi à temps plein et lié au programme d'études, à temps plein et permanent, lié au programme d'études et permanent, de même que l'« emploi idéal ».

Baccalauréat : Le plus grand écart entre les deux sexes en fonction de la nature de l'emploi se trouve du côté de l'emploi à temps plein et permanent (écart de 18,5 points de pourcentage), tandis que le plus petit écart se remarque quant à l'emploi à temps plein et lié au programme d'études (écart de 12,8 points) (graphique 13-A).

Graphique 13-A Taux de placement en fonction de la nature de l'emploi occupé par les titulaires d'un baccalauréat selon le sexe, janvier 1997

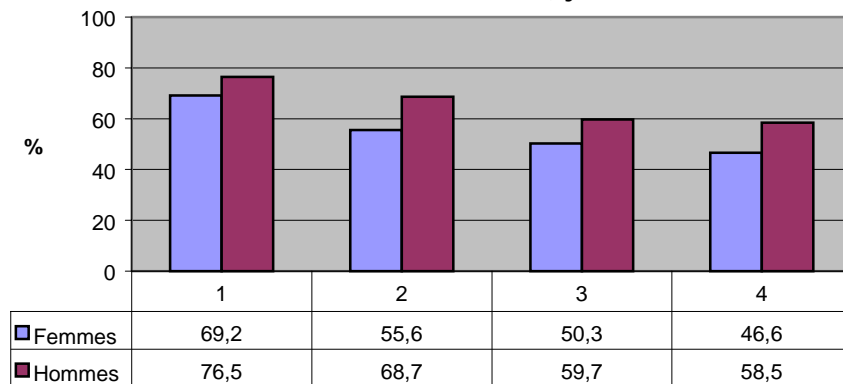


- 1- Emploi à temps plein et lié au programme d'études.
- 2- Emploi à temps plein et permanent.
- 3- Emploi lié au programme d'études et permanent.
- 4- « Emploi idéal ».

Source : Marc AUDET, 1998, p. 23.

Maîtrise : La situation est la même en ce qui concerne la maîtrise pour la nature des emplois, c'est-à-dire que les hommes obtiennent un emploi en plus grande proportion que les femmes, et ce, peu importe la catégorie (graphique 13-B). Tout comme dans le cas du baccalauréat, l'écart le plus élevé apparaît du côté de l'emploi à temps plein et permanent (écart de 13,1 points de pourcentage) et l'écart le plus faible est noté quant à l'emploi à temps plein et lié au programme d'études (écart de 7,3 points).

Graphique 13-B Taux de placement en fonction de la nature de l'emploi occupé par les titulaires d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997



- 1- Emploi à temps plein et lié au programme d'études.
- 2- Emploi à temps plein et permanent.
- 3- Emploi lié au programme d'études et permanent.
- 4- « Emploi idéal ».

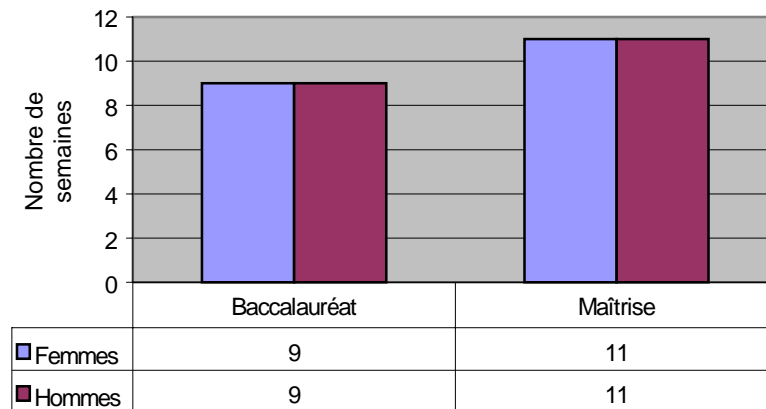
Source : Marc AUDET, 1998, p. 23.

2.6 Le nombre de semaines de chômage depuis l'obtention du diplôme

Les femmes ne chôment pas davantage que les hommes après leur diplomation.

Le nombre de semaines de chômage après l'obtention du diplôme est de neuf pour les titulaires d'un baccalauréat et de onze pour les titulaires d'une maîtrise (graphique 14). On ne note pas de différence entre les sexes pour ces deux cycles d'études.

Graphique 14 Nombre de semaines de chômage depuis l'obtention du diplôme des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le sexe, janvier 1997



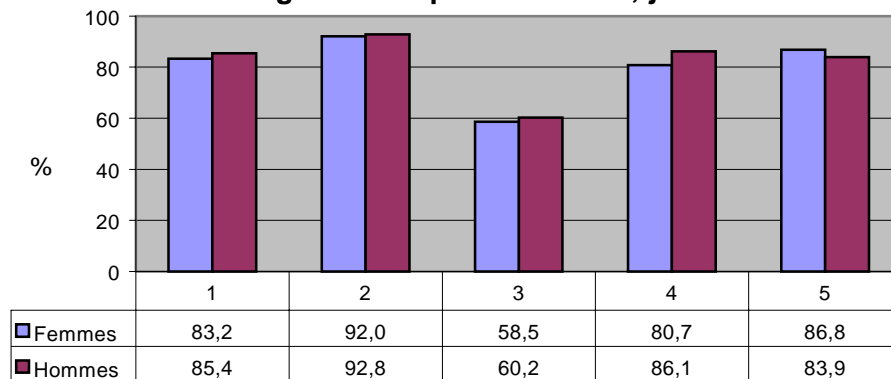
Source : Marc AUDET, 1998, p. 21.

2.7 Le taux de satisfaction au sujet de l'emploi occupé

Les femmes expriment un peu plus d'insatisfaction que les hommes quant à leur emploi.

Baccalauréat : De façon générale, les bachelières et les bacheliers sont satisfaits de leur emploi dans une proportion d'environ 85 p. 100 (graphique 15-A). On remarque un écart de 2,2 points de pourcentage en faveur des hommes. Notons que le taux de satisfaction augmente lorsqu'il s'agit d'un emploi lié au programme d'études, et c'est également dans cette catégorie que l'écart entre les sexes est le moindre (écart de 0,8 p. 100 pour les hommes). Le plus grand écart entre les hommes et les femmes se rencontre chez ceux et celles qui occupent un emploi permanent (écart de 5,4 p. 100 en faveur des premiers). Du côté de l'emploi temporaire, par contre, les femmes affichent un plus fort taux de satisfaction (écart de 2,9 points).

Graphique 15-A Taux de satisfaction à l'égard de l'emploi des titulaires d'un baccalauréat selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997

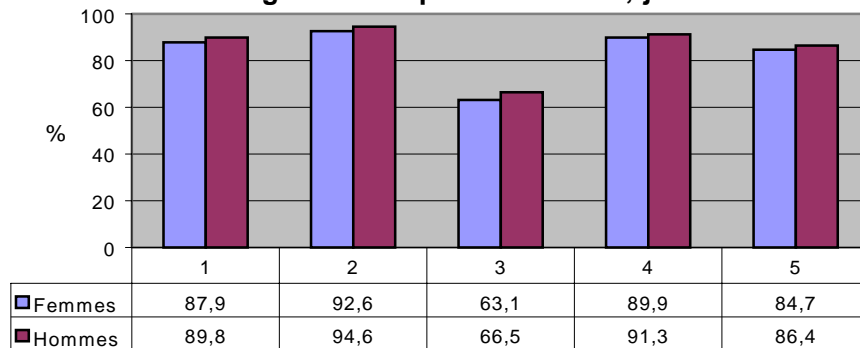


- 1- Emploi toutes catégories.
- 2- Emploi lié au programme d'études.
- 3- Emploi non lié au programme d'études.
- 4- Emploi permanent.
- 5- Emploi temporaire.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 23.

Maîtrise : Dans l'ensemble, les femmes et les hommes sont plus satisfaits de leur emploi après une maîtrise qu'après un baccalauréat (graphique 15-B). Le taux de satisfaction général tourne autour de 89 p. 100. Il reste cependant que, dans toutes les catégories d'emplois, les femmes affichent un taux de satisfaction moins élevé que leurs collègues masculins. L'écart le plus élevé apparaît lorsque l'emploi n'est pas lié à leur programme d'études (écart de 3,4 points), alors que l'écart le plus minime est présent dans le cas de l'emploi permanent (écart de 1,4 point). Soulignons que, pour ce qui est des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, l'emploi non lié au programme d'études affiche un très bas taux de satisfaction, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes.

Graphique 15-B Taux de satisfaction à l'égard de l'emploi des titulaires d'une maîtrise selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997



- 1- Emploi jugé satisfaisant.
- 2- Emploi lié au programme d'études et jugé satisfaisant.
- 3- Emploi non lié au programme d'études et jugé satisfaisant.
- 4- Emploi permanent et jugé satisfaisant.
- 5- Emploi temporaire et jugé satisfaisant.

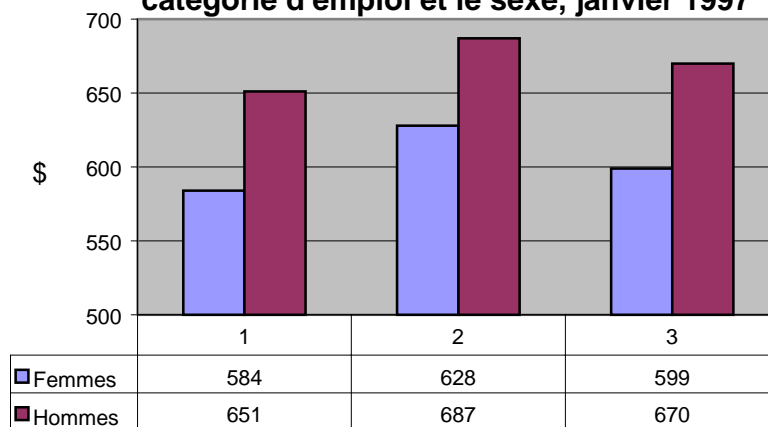
Source : Marc AUDET, 1998, p. 23.

2.8 Le salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein

Les femmes touchent un salaire hebdomadaire moindre que celui des hommes.

Baccalauréat : Un écart salarial subsiste encore entre les bacheliers et les bachelières (graphique 16-A). Les hommes gagnent un salaire hebdomadaire moyen rattaché à un emploi à temps plein supérieur de 67 \$ à celui des femmes. Quant au salaire rattaché à un emploi lié au programme d'études, l'écart entre les sexes est légèrement moindre, soit de 59 \$. L'écart le plus élevé se trouve du côté de l'emploi permanent, où il atteint 71 \$.

**Graphique 16-A Salaire hebdomadaire
moyen rattaché à l'emploi à temps plein
des titulaires d'un baccalauréat selon la
catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997**



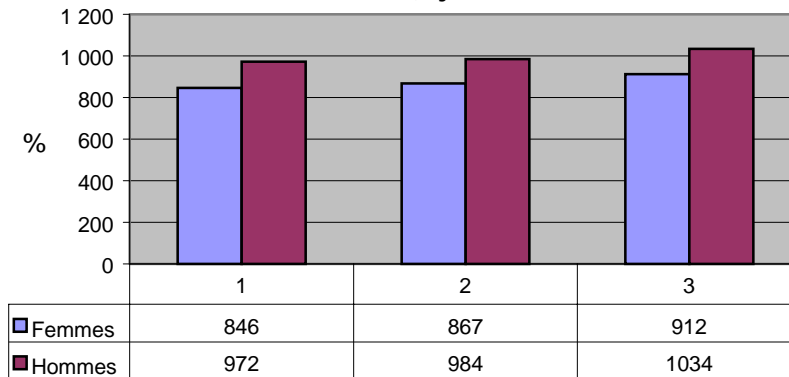
- 1- Salaire moyen.
- 2- Salaire moyen rattaché à un emploi lié au programme d'études.
- 3- Salaire moyen rattaché à un emploi permanent.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 23.

Maîtrise : Pour ce qui est des titulaires d'une maîtrise, la différence salariale à l'avantage des hommes s'avère encore plus marquée que dans le cas des titulaires d'un baccalauréat (graphique 16-B). En ce qui concerne l'emploi à temps plein, les hommes gagnent en moyenne par semaine 126 \$ de plus que les femmes. L'écart pour l'emploi lié au programme d'études est de 117 \$, alors que pour l'emploi permanent il se situe à 122 \$.

Même si les écarts salariaux sont différents dans le cas des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, la tendance est la même : l'écart salarial le plus élevé s'observe du côté de l'emploi permanent, tandis que l'écart le plus faible se trouve dans l'emploi lié au programme d'études.

Graphique 16-B Salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein des titulaires d'une maîtrise selon la catégorie d'emploi et le sexe, janvier 1997



1- Salaire moyen.

2- Salaire moyen rattaché à un emploi lié au programme d'études.

3- Salaire moyen rattaché à un emploi permanent.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 23.

Condition

3 L'INTÉGRATION

AU MARCHÉ

DU TRAVAIL

SELON LES

DOMAINES

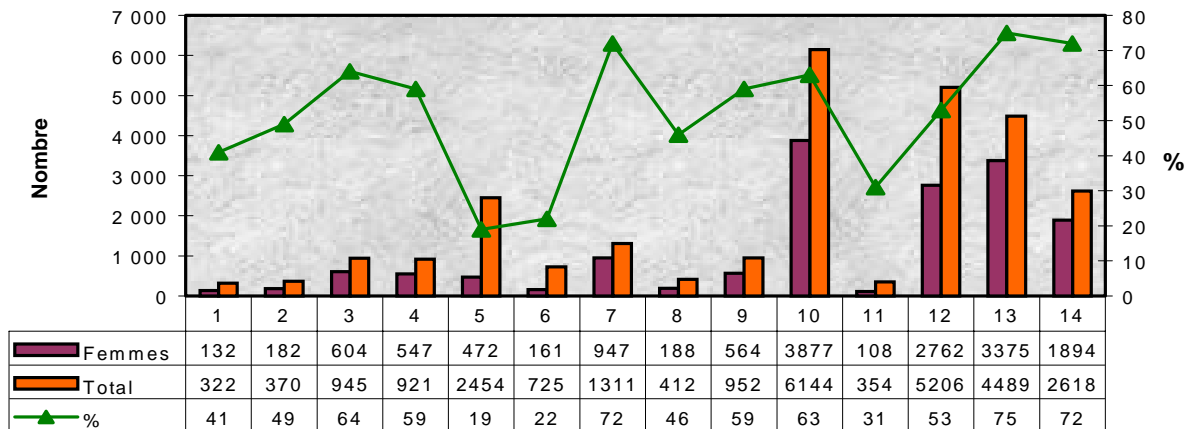
D'ÉTUDES

3.1 Le taux de féminité

En 1997, on constate que les filles optent encore très souvent pour un emploi traditionnellement féminin.

Si les bachelières sont majoritaires pour l'ensemble des domaines d'études (58,8 p. 100), elles restent minoritaires dans l'agriculture, foresterie (41,0 p. 100), le génie (19,2 p. 100), l'informatique (22,2 p. 100), les mathématiques, statistiques, actuariat (45,6 p. 100) et les sciences physiques (30,5 p. 100) (graphique 17-A).

Graphique 17-A Taux de féminité des titulaires d'un baccalauréat selon le domaine d'études, janvier 1997



- 1- Agriculture, foresterie
- 2- Architecture, urbanisme, design
- 3- Beaux-arts et arts appliqués
- 4- Droit
- 5- Génie
- 6- Informatique
- 7- Lettres et langues

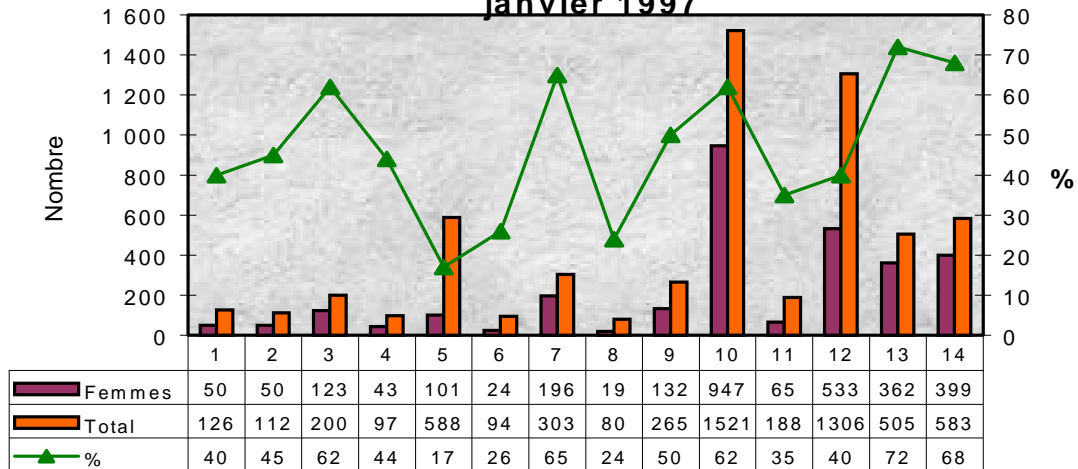
- 8- Mathématiques, statistiques, actuariat
- 9- Sciences biologiques, microbiologie et biochimie
- 10- Sciences humaines et sciences sociales
- 11- Sciences physiques
- 12- Sciences de l'administration
- 13- Sciences de l'éducation
- 14- Sciences de la santé humaine et animale

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

La représentation globale des femmes est plus faible chez les titulaires d'une maîtrise (51,2 p. 100) que chez les titulaires d'un baccalauréat (graphique 17-B). Plus de la moitié des disciplines comptent moins de 50,0 p. 100 de femmes dans leurs rangs. Les domaines d'études où les femmes sont le moins bien représentées sont ici les mêmes que

chez les bachelières, soit l'agriculture, foresterie (40,0 p. 100), le génie (17,0 p. 100), l'informatique (26,0 p. 100), les mathématiques, statistiques, actuariat (24,0 p. 100) et les sciences physiques (35,0 p. 100).

Graphique 17-B Taux de féminité des titulaires d'une maîtrise selon le domaine d'études, janvier 1997



- | | |
|------------------------------------|---|
| 1- Agriculture, foresterie | 8- Mathématiques, statistiques, actuariat |
| 2- Architecture, urbanisme, design | 9- Sciences biologiques, microbiologie et biochimie |
| 3- Beaux-arts et arts appliqués | 10- Sciences humaines et sociales |
| 4- Droit | 11- Sciences physiques |
| 5- Génie | 12- Sciences de l'administration |
| 6- Informatique | 13- Sciences de l'éducation |
| 7- Lettres et langues | 14- Sciences de la santé humaine et animale |

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.2 Le taux de placement

En général, les femmes trouvent un emploi en plus grande proportion que les hommes et le taux de placement est meilleur pour les diplômées ayant une maîtrise.

Les femmes ayant un baccalauréat ou une maîtrise ont en général de très bons taux de placement (tableau 1). Elles occupent un emploi souvent en proportion équivalente à leurs collègues masculins ou en plus grande proportion que ceux-ci. Les domaines où elles sont le plus avantagées sont les lettres et langues (écart de 6,2 points de pourcentage dans le cas du baccalauréat et de 11,8 points dans celui de la maîtrise), les sciences humaines et sciences sociales (principalement dans le cas du baccalauréat où l'écart est de 9,9 points), de même que du côté de la maîtrise en architecture, urbanisme, design (écart de 15,5 points).

Si, dans certains domaines, elles ont un taux de placement plus faible que les hommes, il s'agit, dans la plupart des cas, de différences minimales que nous ne considérons pas comme significatives. Les seuls domaines d'études où les femmes accusent un retard notable sont les beaux-arts et arts appliqués (écart de 3,2 points dans le cas du baccalauréat et de 7,1 dans celui de la maîtrise) et les mathématiques, statistiques, actuariat (écart de 4,1 points et de 4,4 points respectivement).

Notons que le taux de placement augmente avec le niveau de scolarité. Effectivement, dans la presque totalité des secteurs d'activité, les hommes et les femmes qui possèdent une maîtrise occupent plus souvent un emploi que ceux et celles qui ont un baccalauréat.

Tableau 1 Taux de placement des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	TAUX DE PLACEMENT	
	Femmes %	Hommes %
1 Agriculture, foresterie		
BACCALAURÉAT	81,4	82,4
MAÎTRISE	92,1	85,8
2 Architecture, urbanisme, design		
BACCALAURÉAT	88,2	89,0
MAÎTRISE	89,7	74,2
3 Beaux-arts et arts appliqués		
BACCALAURÉAT	87,2	90,4
MAÎTRISE	82,5	89,6
4 Droit		
BACCALAURÉAT	82,9	83,0
MAÎTRISE	96,8	93,0
5 Génie		
BACCALAURÉAT	94,4	93,9
MAÎTRISE	97,7	91,2
6 Informatique		
BACCALAURÉAT	96,1	98,7
MAÎTRISE	100,0	100,0
7 Lettres et langues		
BACCALAURÉAT	86,2	80,0
MAÎTRISE	92,8	81,0
8 Mathématiques, statistiques, actuariat		
BACCALAURÉAT	90,5	94,6
MAÎTRISE	90,6	95,0
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie		
BACCALAURÉAT	78,5	72,8
MAÎTRISE	84,7	83,8
10 Sciences de l'administration		
BACCALAURÉAT	94,4	91,5
MAÎTRISE	96,0	95,2
11 Sciences de l'éducation		
BACCALAURÉAT	91,0	89,3
MAÎTRISE	97,6	98,0
12 Sciences de la santé humaine et animale		
BACCALAURÉAT	96,9	98,3
MAÎTRISE	94,8	94,1
13 Sciences humaines et sciences sociales		
BACCALAURÉAT	88,3	85,7
MAÎTRISE	90,7	80,8
14 Sciences physiques		
BACCALAURÉAT	90,5	84,4
MAÎTRISE	94,6	94,4

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.3 Le taux de placement dans un emploi à temps plein

Les femmes n'occupent pas suffisamment d'emplois à temps plein, et ce, dans presque tous les domaines d'études.

Les bachelières obtiennent en moins grande proportion que les bacheliers un emploi à temps plein (tableau 2). Cette tendance se vérifie dans tous les domaines d'études. Ceux qui comportent les écarts les plus élevés entre les sexes sont les sciences biologiques, microbiologie, biochimie (écart de 8,0 points de pourcentage), les sciences humaines et sciences sociales (écart de 9,0 points) et les sciences de la santé humaine et animale (écart de 10,1 points).

L'obtention d'un diplôme de deuxième cycle semble aider les femmes, dans certains domaines particuliers, à trouver un emploi à temps plein. Les domaines où elles se révèlent le plus avantagées après une maîtrise sont l'informatique (écart de 5,4 points de pourcentage), les mathématiques, statistiques, actuariat (écart de 4,3 points de pourcentage) et le génie (écart de 4,1 points).

En revanche, les sciences physiques de même que les sciences biologiques, microbiologie, biochimie sont des domaines où l'écart en faveur des hommes s'avère encore très élevé. Les femmes accusent un retard de 23,5 points de pourcentage dans le domaine des sciences physiques et de 10,1 points dans le domaine des sciences biologiques, microbiologie, biochimie.

Tableau 2 Taux de placement dans un emploi à temps plein ou à temps partiel des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	EMPLOI À TEMPS PLEIN		EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %
1 Agriculture, foresterie				
BACCALAURÉAT	96,5	98,6	3,5	1,4
MAÎTRISE	100,0	97,5	0,0	2,5
2 Architecture, urbanisme, design				
BACCALAURÉAT	80,4	80,6	19,6	19,4
MAÎTRISE	75,9	76,4	24,1	23,6
3 Beaux-arts et arts appliqués				
BACCALAURÉAT	60,4	67,6	39,6	32,4
MAÎTRISE	42,4	44,5	57,6	55,5
4 Droit				
BACCALAURÉAT	89,8	94,5	10,2	5,5
MAÎTRISE	88,7	86,7	11,3	13,3
5 Génie				
BACCALAURÉAT	95,9	98,1	4,1	1,9
MAÎTRISE	100,0	95,9	0,0	4,1
6 Informatique				
BACCALAURÉAT	98,6	98,9	1,4	1,1
MAÎTRISE	100,0	94,6	0,0	5,4
7 Lettres et langues				
BACCALAURÉAT	72,8	75,7	27,2	24,3
MAÎTRISE	74,1	77,6	25,9	22,4
8 Mathématiques, statistiques, actuariat				
BACCALAURÉAT	74,9	77,2	25,1	22,8
MAÎTRISE	100,0	95,7	0,0	4,3
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie				
BACCALAURÉAT	76,3	84,3	23,7	15,7
MAÎTRISE	84,0	94,1	16,0	5,9
10 Sciences de l'administration				
BACCALAURÉAT	93,1	95,4	6,9	4,6
MAÎTRISE	94,8	97,8	5,2	2,2
11 Sciences de l'éducation				
BACCALAURÉAT	57,0	61,6	43,0	38,4
MAÎTRISE	82,4	81,6	17,6	18,4
12 Sciences de la santé humaine et animale				
BACCALAURÉAT	75,0	85,1	25,0	14,9
MAÎTRISE	37,6	37,1	15,0	10,1
13 Sciences humaines et sciences sociales				
BACCALAURÉAT	72,4	81,4	27,6	18,6
MAÎTRISE	70,8	75,7	29,2	24,3
14 Sciences physiques				
BACCALAURÉAT	85,8	89,7	14,2	10,3
MAÎTRISE	71,7	95,2	28,3	4,8

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.4 Le taux de placement dans un emploi lié au programme d'études

Trouver un emploi lié au programme d'études semble une affaire de sexe tant les écarts entre hommes et femmes sont importants dans plusieurs domaines d'études.

On observe de grandes différences entre les hommes et les femmes dans certains domaines d'études pour l'emploi lié au programme d'études (tableau 3). Ainsi, les bacheliers accusent un retard particulier dans les domaines des beaux-arts et arts appliqués (écart de 12,1 points de pourcentage), des sciences physiques (écart de 10,9 points) et de l'architecture, urbanisme, design (écart de 7,1 points).

En ce qui concerne la maîtrise, on remarque un écart frappant à l'avantage des hommes dans les domaines du droit (écart de 35,1 points de pourcentage), de l'agriculture, foresterie (écart de 20,0 points) de même que des sciences de la santé humaine et animale (écart de 13,7 points).

On doit cependant souligner que, dans certains domaines, ce sont les femmes qui ont un taux de placement plus élevé que leurs collègues masculins. Au premier cycle d'études, les femmes sont avantagées dans les domaines des lettres et langues (écart de 10,1 points de pourcentage) de même que des sciences humaines et sciences sociales (écart de 9,3 points), tandis qu'au deuxième cycle elles sont plutôt favorisées dans les domaines de l'architecture, urbanisme, design (écart de 20,1 points de pourcentage) ainsi que du génie (écart de 15,2 points) et des beaux-arts et arts appliqués (écart de 12,3 points).

Il est intéressant de constater que l'architecture, urbanisme, design et les beaux-arts et arts appliqués sont les domaines où l'on rencontre les plus grands écarts en *défaveur* des femmes pour ce qui est du baccalauréat, ainsi que les plus grands écarts en *faveur* des femmes concernant le deuxième cycle d'études. Ce sont donc des domaines pour le moins contrastés!

Tableau 3 Taux de placement dans un emploi lié ou non lié au programme d'études des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	EMPLOI LIÉ AU PROGRAMME D'ÉTUDES		EMPLOI NON LIÉ AU PROGRAMME D'ÉTUDES	
	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %
1 Agriculture, foresterie				
BACCALAURÉAT	81,6	87,0	18,4	13,0
MAÎTRISE	76,7	96,7	23,3	3,3
2 Architecture, urbanisme, design				
BACCALAURÉAT	60,1	77,2	39,9	22,8
MAÎTRISE	63,2	43,1	36,8	56,9
3 Beaux-arts et arts appliqués				
BACCALAURÉAT	53,0	65,1	47,0	34,9
MAÎTRISE	69,0	56,7	31,0	43,3
4 Droit				
BACCALAURÉAT	82,4	85,4	17,6	14,6
MAÎTRISE	64,9	100,0	35,1	0,0
5 Génie				
BACCALAURÉAT	88,7	92,2	11,3	7,8
MAÎTRISE	98,1	82,9	1,9	17,1
6 Informatique				
BACCALAURÉAT	96,8	94,2	3,2	5,8
MAÎTRISE	100,0	100,0	0,0	0,0
7 Lettres et langues				
BACCALAURÉAT	45,5	35,4	54,5	64,6
MAÎTRISE	79,8	81,1	20,2	18,9
8 Mathématiques, statistiques, actuariat				
BACCALAURÉAT	85,4	81,3	14,6	18,7
MAÎTRISE	89,7	85,9	10,3	14,1
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie				
BACCALAURÉAT	60,1	56,9	39,9	43,1
MAÎTRISE	79,0	74,9	21,0	25,1
10 Sciences de l'administration				
BACCALAURÉAT	77,2	81,8	22,8	18,2
MAÎTRISE	82,3	86,7	17,7	13,3
11 Sciences de l'éducation				
BACCALAURÉAT	80,3	75,7	19,7	24,3
MAÎTRISE	88,0	93,8	12,0	6,2
12 Sciences de la santé humaine et animale				
BACCALAURÉAT	93,6	94,0	6,4	6,0
MAÎTRISE	94,7	81,0	5,3	19,0
13 Sciences humaines et sciences sociales				
BACCALAURÉAT	54,8	45,5	45,2	54,5
MAÎTRISE	80,8	76,3	19,2	23,7
14 Sciences physiques				
BACCALAURÉAT	68,5	79,4	31,5	20,6
MAÎTRISE	91,0	81,9	9,0	18,1

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.5 Le taux de placement dans un emploi permanent

L'emploi permanent touche plus d'hommes que de femmes, et ce, même dans des domaines d'études fortement féminisés.

Après l'obtention d'un diplôme de premier cycle, les femmes ont plus de difficultés que les hommes à trouver un emploi permanent, et cela est vrai dans la plupart des domaines d'études (tableau 4). Seuls les domaines de l'agriculture, foresterie (écart de 8,4 points de pourcentage en faveur des femmes), de l'architecture, urbanisme, design (écart de 19,1 points), des beaux-arts et arts appliqués (écart de 10,9 points) ainsi que des lettres et langues (écart de 1,3 point) font exception. Du côté du baccalauréat, les écarts les plus élevés en faveur des hommes sont présents dans le domaine des mathématiques, statistiques, actuariat (écart de 21,4 points de pourcentage) et dans celui du droit (écart de 18,0 points de pourcentage).

La situation des femmes s'améliore un peu lorsqu'elles sont titulaires d'une maîtrise. Ces dernières sont bien représentées dans un plus grand nombre de domaines que les bachelières ne le sont. Malgré tout, elles accusent toujours un retard important dans des domaines comme les beaux-arts et arts appliqués (écart de 19,1 points de pourcentage), les mathématiques, statistiques, actuariat (écart de 15,0 points), le génie (écart de 13,0 points), les sciences physiques (écart de 10,1 points) et les sciences de la santé humaine et animale (écart de 20,2 points de pourcentage).

Tableau 4 Taux de placement dans un emploi permanent ou temporaire des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	EMPLOI PERMANENT		EMPLOI TEMPORAIRE	
	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %
1 Agriculture, foresterie				
BACCALAURÉAT	72,9	64,5	27,1	35,5
MAÎTRISE	60,6	57,7	39,4	42,3
2 Architecture, urbanisme, design				
BACCALAURÉAT	72,0	52,9	28,0	47,1
MAÎTRISE	-	65,3	-	34,7
3 Beaux-arts et arts appliqués				
BACCALAURÉAT	68,5	57,6	31,5	42,4
MAÎTRISE	36,3	55,4	63,7	44,6
4 Droit				
BACCALAURÉAT	45,5	63,5	54,5	36,5
MAÎTRISE	89,3	88,8	10,7	11,2
5 Génie				
BACCALAURÉAT	79,8	87,7	20,2	12,3
MAÎTRISE	68,2	81,2	31,8	18,8
6 Informatique				
BACCALAURÉAT	81,4	83,7	18,6	16,3
MAÎTRISE	100,0	64,0	0,0	36,0
7 Lettres et langues				
BACCALAURÉAT	69,8	68,5	30,2	31,5
MAÎTRISE	51,7	29,0	48,3	71,0
8 Mathématiques, statistiques, actuariat				
BACCALAURÉAT	43,1	64,5	56,9	35,5
MAÎTRISE	69,0	84,0	31,0	16,0
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie				
BACCALAURÉAT	49,1	58,4	50,9	41,6
MAÎTRISE	43,6	38,7	56,4	61,3
10 Sciences de l'administration				
BACCALAURÉAT	81,0	82,6	19,0	17,4
MAÎTRISE	82,5	85,1	17,5	14,9
11 Sciences de l'éducation				
BACCALAURÉAT	28,7	31,8	71,3	68,2
MAÎTRISE	68,8	56,8	31,2	43,2
12 Sciences de la santé humaine et animale				
BACCALAURÉAT	56,0	59,4	44,0	40,6
MAÎTRISE	53,4	73,6	46,6	26,4
13 Sciences humaines et sciences sociales				
BACCALAURÉAT	58,1	65,1	41,9	34,9
MAÎTRISE	50,3	55,0	49,7	45,0
14 Sciences physiques				
BACCALAURÉAT	50,6	60,7	49,4	39,3
MAÎTRISE	56,7	66,8	43,3	33,2

Note : Le signe – signifie que les valeurs comportent une marge d'erreur trop importante pour que l'on puisse s'y fier.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.6 Le nombre de semaines de chômage

Les femmes obtiennent un emploi plus rapidement que les hommes en général. Les sciences de l'éducation ainsi que les mathématiques, statistiques et actuariat échappent toutefois à la règle.

Globalement, les femmes chôment moins longtemps que les hommes, ou bien le nombre de semaines de chômage est à peu près équivalent pour les deux sexes (tableau 5). Cependant, il y a encore des secteurs d'activité où la situation des femmes laisse à désirer de façon significative. C'est le cas, plus particulièrement, du domaine des mathématiques, statistiques, actuariat, où l'on constate que les bachelières cumulent deux semaines de chômage de plus que les bacheliers, tandis que pour celles qui sont titulaires d'une maîtrise, l'écart entre les semaines de chômage s'élève à huit.

Les femmes qui ont une maîtrise en sciences de l'éducation font également partie d'une catégorie particulièrement désavantagée. En effet, après l'obtention de leur diplôme, elles chôment presque deux fois et demie plus longtemps que leurs collègues masculins. Le nombre moyen de semaines de chômage est de seize pour les femmes, alors qu'il se situe à sept pour les hommes.

Tableau 5 Nombre de semaines de chômage depuis l'obtention du diplôme des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	NOMBRE DE SEMAINES DE CHÔMAGE	
	Femmes	Hommes
1 Agriculture, foresterie		
BACCALAURÉAT	13,0	10,0
MAÎTRISE	11,0	13,0
2 Architecture, urbanisme, design		
BACCALAURÉAT	10,0	14,0
MAÎTRISE	-	-
3 Beaux-arts et arts appliqués		
BACCALAURÉAT	16,0	17,0
MAÎTRISE	22,0	-
4 Droit		
BACCALAURÉAT	3,0	3,0
MAÎTRISE	-	-
5 Génie		
BACCALAURÉAT	10,0	8,0
MAÎTRISE	8,0	8,0
6 Informatique		
BACCALAURÉAT	7,0	8,0
MAÎTRISE	9,0	-
7 Lettres et langues		
BACCALAURÉAT	7,0	11,0
MAÎTRISE	8,0	11,0
8 Mathématiques, statistiques, actuariat		
BACCALAURÉAT	9,0	7,0
MAÎTRISE	12,0	4,0
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie		
BACCALAURÉAT	8,0	7,0
MAÎTRISE	12,0	13,0
10 Sciences de l'administration		
BACCALAURÉAT	8,0	10,0
MAÎTRISE	9,0	12,0
11 Sciences de l'éducation		
BACCALAURÉAT	12,0	12,0
MAÎTRISE	16,0	7,0
12 Sciences de la santé humaine et animale		
BACCALAURÉAT	4,0	3,0
MAÎTRISE	7,0	7,0
13 Sciences humaines et sciences sociales		
BACCALAURÉAT	10,0	9,0
MAÎTRISE	11,0	13,0
14 Sciences physiques		
BACCALAURÉAT	6,0	6,0
MAÎTRISE	12,0	13,0

Note : Le signe – signifie que les valeurs comportent une marge d'erreur trop importante pour que l'on puisse s'y fier.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.7 La nature de l'emploi occupé

Le tableau 6 porte sur la nature de l'emploi occupé : 1) emploi à temps plein et lié au programme d'études; 2) emploi à temps plein et permanent; et 3) emploi lié au programme d'études et permanent. Dans tous ces cas, l'analyse montre que les différences observées ne révèlent aucune tendances significatives. Les chiffres sont quand même exposés ici afin que le lecteur ou la lectrice puisse s'y référer au besoin.

Tableau 6 Taux de placement en fonction de la nature de l'emploi occupé par les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	EMPLOI À TEMPS PLEIN ET LIÉ AU PROGRAMME D'ÉTUDES		EMPLOI À TEMPS PLEIN ET PERMANENT		EMPLOI LIÉ AU PROGRAMME D'ÉTUDES ET PERMANENT	
	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %
1 Agriculture, foresterie						
BACCALAURÉAT	79,5	85,5	69,4	63,1	58,3	58,6
MAÎTRISE	76,7	94,0	60,6	57,7	42,1	54,3
2 Architecture, urbanisme, design						
BACCALAURÉAT	52,1	62,0	61,4	47,9	42,3	39,2
MAÎTRISE	63,2	43,1	-	58,3	-	-
3 Beaux-arts et arts appliqués						
BACCALAURÉAT	29,1	45,9	45,7	43,8	30,9	28,7
MAÎTRISE	-	-	25,2	31,2	-	-
4 Droit						
BACCALAURÉAT	78,6	82,5	40,7	58,2	34,3	51,8
MAÎTRISE	53,6	86,7	85,3	81,0	54,2	88,8
5 Génie						
BACCALAURÉAT	87,0	91,4	78,4	86,6	72,5	82,0
MAÎTRISE	98,1	82,3	68,2	79,3	66,3	71,1
6 Informatique						
BACCALAURÉAT	95,4	93,1	81,4	82,9	78,2	79,6
MAÎTRISE	100,0	94,6	100,0	64,0	100,0	64,0
7 Lettres et langues						
BACCALAURÉAT	31,1	25,5	53,2	60,2	23,3	15,1
MAÎTRISE	60,2	65,2	48,9	29,0	40,2	-
8 Mathématiques, statistiques, actuariat						
BACCALAURÉAT	64,6	70,0	39,6	55,3	34,5	49,4
MAÎTRISE	89,7	81,6	69,0	84,0	58,6	73,4
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie						
BACCALAURÉAT	49,6	44,8	41,5	54,6	24,2	24,9
MAÎTRISE	69,0	74,9	40,3	34,8	28,2	32,6
10 Sciences de l'administration						
BACCALAURÉAT	73,8	79,5	77,0	80,2	64,2	67,6
MAÎTRISE	80,2	84,9	82,0	84,9	70,6	73,4
11 Sciences de l'éducation						
BACCALAURÉAT	45,2	42,8	22,3	26,5	15,2	16,6
MAÎTRISE	72,6	75,3	67,0	54,8	60,0	53,9
12 Sciences de la santé humaine et animale						
BACCALAURÉAT	70,5	80,4	43,0	51,5	51,6	54,4
MAÎTRISE	82,1	72,6	49,4	68,0	50,1	56,1
13 Sciences humaines et sciences sociales						
BACCALAURÉAT	40,6	35,9	46,1	57,9	25,6	24,0
MAÎTRISE	57,2	60,4	38,5	46,5	38,2	39,9
14 Sciences physiques						
BACCALAURÉAT	65,1	72,3	46,6	59,1	39,8	45,6
MAÎTRISE	65,6	77,1	47,7	66,8	56,7	49,4

Note : Le signe – signifie que les valeurs comportent une marge d'erreur trop importante pour que l'on puisse s'y fier.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.8 Le taux de placement dans un « emploi idéal »

L'« emploi idéal » est difficilement accessible aux diplômées dans le domaine du droit ainsi que dans d'autres domaines d'études relevant des sciences et du génie.

Les femmes sont désavantagées, qu'elles soient titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, quand vient le temps de trouver un « emploi idéal » (tableau 7). Cette situation existe dans la majorité des domaines d'études. Le droit est le domaine où l'écart entre les sexes est le plus accentué. Les bachelières y accusent un retard de 15,1 points de pourcentage et celles qui ont une maîtrise, un retard de 30,8 points, soit le double. Les autres domaines d'études dans lesquels les femmes éprouvent une difficulté particulière sont les mathématiques, statistiques, actuariat (écart de 14,9 points dans le cas du baccalauréat et de 14,8 points du côté de la maîtrise), le génie (écart de 9,2 et de 4,8 points respectivement), les sciences de la santé humaine et animale (écart de 8,2 et de 5,9 points respectivement), ainsi que le domaine de l'agriculture, foresterie (dans ce dernier domaine, l'écart n'est élevé qu'au deuxième cycle d'études, soit 12,2 points).

Parmi tous les domaines d'études, l'informatique est celui où les femmes titulaires d'une maîtrise sont le plus avantagées par rapport aux hommes. Leur taux de placement est de 100 p. 100, tandis que celui des hommes se situe à 64 p. 100.

On observe également que les femmes qui ont obtenu une maîtrise en sciences de l'éducation occupent en plus grande proportion que leurs collègues masculins l'« emploi idéal ». L'écart qui existe entre les sexes est de 7,0 points de pourcentage.

Tel que déjà mentionné, les femmes ayant une maîtrise en sciences de l'éducation connaissent de plus longues périodes de chômage que leurs collègues du sexe opposé (voir section 3.6). En contrepartie, elles obtiennent davantage l'« emploi idéal ».

Tableau 7 Taux de placement dans un « emploi idéal » des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	« EMPLOI IDÉAL »	
	Femmes %	Hommes %
1 Agriculture, foresterie		
BACCALAURÉAT	56,1	57,2
MAÎTRISE	42,1	54,3
2 Architecture, urbanisme, design		
BACCALAURÉAT	39,0	36,5
MAÎTRISE	-	-
3 Beaux-arts et arts appliqués		
BACCALAURÉAT	19,9	24,2
MAÎTRISE	-	-
4 Droit		
BACCALAURÉAT	33,8	48,9
MAÎTRISE	50,2	81,0
5 Génie		
BACCALAURÉAT	72,5	81,7
MAÎTRISE	66,3	71,1
6 Informatique		
BACCALAURÉAT	78,2	78,9
MAÎTRISE	100,0	64,0
7 Lettres et langues		
BACCALAURÉAT	18,0	13,5
MAÎTRISE	38,6	-
8 Mathématiques, statistiques, actuariat		
BACCALAURÉAT	34,5	49,4
MAÎTRISE	58,6	73,4
9 Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie		
BACCALAURÉAT	24,2	24,9
MAÎTRISE	28,2	32,6
10 Sciences de l'administration		
BACCALAURÉAT	62,1	66,5
MAÎTRISE	70,6	73,4
11 Sciences de l'éducation		
BACCALAURÉAT	13,1	14,0
MAÎTRISE	58,8	51,8
12 Sciences de la santé humaine et animale		
BACCALAURÉAT	39,6	47,8
MAÎTRISE	46,6	52,5
13 Sciences humaines et sciences sociales		
BACCALAURÉAT	22,4	22,1
MAÎTRISE	30,0	35,8
14 Sciences physiques		
BACCALAURÉAT	39,8	45,6
MAÎTRISE	47,7	49,4

Note : Le signe – signifie que les valeurs comportent une marge d'erreur trop importante pour que l'on puisse s'y fier.

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

3.9 Le salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein

Les femmes touchent un salaire moindre que celui des hommes dans presque tous les domaines d'études et l'écart est encore plus important pour les femmes titulaires d'une maîtrise.

Que ce soit après un baccalauréat ou après une maîtrise, les femmes gagnent un salaire moyen inférieur à celui de leurs collègues masculins dans presque tous les domaines d'études (tableau 8). Quatre de ceux-ci font toutefois exception : les beaux-arts et arts appliqués (écart de 4 \$ par semaine dans le cas du baccalauréat et de 105 \$ dans celui de la maîtrise), les mathématiques, statistiques, actuariat (écart de 45 \$ et de 5 \$ respectivement), les sciences physiques (écart de 63 \$ et de 134 \$ respectivement) ainsi que l'architecture, urbanisme, design (dans ce dernier domaine, le phénomène ne se vérifie qu'en ce qui a trait à la maîtrise, soit un écart de 64 \$).

Pour ce qui est du baccalauréat, les deux domaines où l'écart salarial est le plus élevé en faveur des hommes sont l'informatique et le droit. Dans le premier cas, les femmes gagnent 107 \$ de moins que leurs collègues masculins par semaine. Rappelons que l'informatique est un domaine d'avenir qui possède un des meilleurs taux de placement. C'est aussi un domaine traditionnellement masculin dans lequel les femmes sont faiblement représentées. En droit, l'écart salarial est de 77 \$ par semaine. Dans ce domaine, les femmes connaissent également une difficulté particulière à se placer dans un emploi permanent ou encore dans un « emploi idéal » (voir sections 3.5 et 3.8).

Concernant la maîtrise, dans la majorité des domaines d'études, on voit l'écart entre les sexes se creuser davantage. Les plus grandes différences salariales sont présentes dans le domaine du droit (écart de 227 \$ par semaine) et dans celui des sciences biologiques, microbiologie, biochimie (écart de 205 \$ par semaine).

Tableau 8 Salaire hebdomadaire moyen rattaché à l'emploi à temps plein des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise selon le domaine d'études et le sexe, janvier 1997

DOMAINES D'ÉTUDES	SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN	
	Femmes \$	Hommes \$
1 <i>Agriculture, foresterie</i>		
BACCALAURÉAT	549	621
MAÎTRISE	683	744
2 <i>Architecture, urbanisme, design</i>		
BACCALAURÉAT	427	459
MAÎTRISE	669	605
3 <i>Beaux-arts et arts appliqués</i>		
BACCALAURÉAT	519	515
MAÎTRISE	651	546
4 <i>Droit</i>		
BACCALAURÉAT	541	618
MAÎTRISE	829	1 056
5 <i>Génie</i>		
BACCALAURÉAT	659	718
MAÎTRISE	738	887
6 <i>Informatique</i>		
BACCALAURÉAT	683	790
MAÎTRISE	894	950
7 <i>Lettres et langues</i>		
BACCALAURÉAT	494	508
MAÎTRISE	726	777
8 <i>Mathématiques, statistiques, actuariat</i>		
BACCALAURÉAT	702	657
MAÎTRISE	786	781
9 <i>Sciences biologiques, microbiologiques et biochimie</i>		
BACCALAURÉAT	498	571
MAÎTRISE	571	776
10 <i>Sciences de l'administration</i>		
BACCALAURÉAT	584	634
MAÎTRISE	1 030	1 176
11 <i>Sciences de l'éducation</i>		
BACCALAURÉAT	547	578
MAÎTRISE	952	1 001
12 <i>Sciences de la santé humaine et animale</i>		
BACCALAURÉAT	736	810
MAÎTRISE	916	1 095
13 <i>Sciences humaines et sciences sociales</i>		
BACCALAURÉAT	493	526
MAÎTRISE	699	722
14 <i>Sciences physiques</i>		
BACCALAURÉAT	619	556
MAÎTRISE	856	722

Source : Marc AUDET, 1998, p. 31-100.

CONCLUSION

De 1982 à 1997, les statistiques montrent que de plus en plus de femmes diplômées des universités au Québec intègrent le marché du travail. Cependant, la situation même du marché du travail a changé au cours de cette période. Ainsi, le nombre d'emplois à temps plein et d'emplois permanents a considérablement diminué, offrant aux personnes fraîchement diplômées beaucoup plus d'emplois précaires et à temps partiel. En l'occurrence, les femmes sont les championnes de ce type d'emploi : deux fois plus de femmes que d'hommes disent avoir un emploi à temps partiel. Mentionnons également que seulement les deux tiers d'entre elles auront la chance, après avoir obtenu leur baccalauréat, d'occuper un emploi dans leur domaine d'études. Cette situation est aggravée du fait que, pour plusieurs domaines d'études, le marché de l'emploi semble toujours réticent quant à l'embauche des femmes.

En 1997, les femmes étaient majoritaires parmi les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise. Quelles que soient les caractéristiques de l'emploi (à temps plein, lié au programme d'études ou permanent), les femmes obtiennent moins souvent un emploi avantageux et synonyme d'intégration au marché du travail proportionnellement à leurs collègues masculins. C'est sans doute la raison pour laquelle, lorsqu'elles ont été interrogées à ce sujet, les femmes ont exprimé un peu plus d'insatisfaction que les hommes à l'égard de leur emploi. D'autre part, l'un des aspects le plus significatif révélé dans l'étude concerne la persistance de l'écart salarial au détriment des femmes, et cela, quel que soit le type d'emploi étudié. En effet, le salaire hebdomadaire moyen est inférieur à celui des hommes chez les femmes titulaires d'un baccalauréat (écart de 67 \$). Même le fait d'avoir une maîtrise n'améliore pas la situation : au contraire, l'écart salarial est deux fois plus élevé pour ces diplômées par rapport à celles qui ont un baccalauréat. On voit que même au début de leur carrière, alors que les responsabilités familiales ne doivent pas encore, du moins pour la majorité d'entre elles, être conciliées avec la vie professionnelle et malgré une formation égale à celle de leurs collègues masculins, les jeunes diplômées sont souvent aux prises, sur le marché du travail, avec une discrimination salariale systémique.

Certes, la situation des femmes par rapport à la précarité s'améliore peu à peu, certains domaines d'études ainsi que l'obtention d'une maîtrise leur offrant aujourd'hui de meilleures perspectives, mais cela demeure le fait d'un petit nombre. De plus, une ségrégation des champs du savoir selon le sexe perdure, puisque les femmes sont toujours regroupées dans des domaines traditionnellement féminins. Le fait qu'elles sont en faible nombre dans les domaines des sciences physiques, du génie et de l'informatique se révèle préoccupant, surtout parce que ceux-ci sont associés au développement économique des pays industrialisés.

Notre analyse permet ainsi d'affirmer que, bien que les femmes soient, en 1997, majoritaires parmi les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, cet avantage du nombre et la progression de leur niveau de scolarité ne se sont pas accompagnés d'un statut équivalent à celui des hommes en matière d'intégration au marché du travail.

ANNEXE

LISTE DES DOMAINES D'ÉTUDES ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES*

DOMAINES D'ÉTUDES

PROGRAMMES D'ÉTUDES

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. Agriculture, foresterie | Agriculture
Génie forestier, foresterie et sciences du bois
Géodésie (arpentage)
Pédologie, aménagement et conservation des sols
Phytotechnie
Ressources naturelles
Vivres, sciences et technologie des aliments
Zootechnie |
| 2. Architecture, urbanisme, design | Architecture
Architecture paysagiste
Architecture urbaine et aménagement
Design de l'environnement
Design industriel
Urbanisme |
| 3. Beaux-arts et arts appliqués | Art dramatique
Arts graphiques (communications graphiques)
Arts plastiques (peinture, dessin, sculpture)
Beaux-arts et arts appliqués (pluridisciplinaire)
Cinématographie
Danse
Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)
Histoire de l'art
Musique
Photographie |
| 4. Droit | Droit |

* Source : Service des analyses, Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires, ministère de l'Éducation.

5.	Génie	Génie aérospatial, aéronautique et astronautique Génie agricole, génie rural Génie biologique et biomédical Génie chimique Génie civil, de la construction et du transport Génie des pâtes et papiers Génie électrique, électronique et des communications Génie géologique Génie industriel et administratif Génie informatique et de la construction des ordinateurs Génie mécanique Génie métallurgique et des matériaux Génie minier Génie nucléaire Génie physique Ingénierie
6.	Informatique	Informatique
7.	Lettres et langues	Anglais, en général et langue maternelle Études allemandes Études hispaniques Études italiennes Français, en général et langue maternelle Français, langue seconde Humanités gréco-latines et archéologie classique Langues et littératures modernes (pluridisciplinaire) Linguistique Littérature comparée Traduction
8.	Mathématiques, statistiques, actuariat	Actuariat Mathématiques Mathématiques appliquées Probabilités et statistiques
9.	Sciences biologiques, microbiologie, biochimie	Biochimie Environnement et écologie Microbiologie Sciences biologiques

- | | | |
|-----|--|--|
| 10. | Sciences de l'administration | Administration des affaires (pluridisciplinaire)
Administration publique
Administration scolaire
Affaires au plan international
Comptabilité
Économie des affaires
Gestion de la production
Gestion de projets
Gestion des services de santé
Gestion du personnel
Gestion et administration des entreprises
Gestion et interventions touristiques
Information de gestion
Marketing et achats
Opérations bancaires et finance
Recherche opérationnelle
Relations industrielles |
| 11. | Sciences de l'éducation | Didactique (art d'enseigner)
Éducation des adultes et formation permanente
Formation des enseignants au collégial
Formation des enseignants au préscolaire
Formation des enseignants au préscolaire et au primaire
Formation des enseignants au secondaire
Formation des enseignants de l'enseignement professionnel au secondaire et au collégial
Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire
Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire |
| 12. | Sciences de la santé humaine et animale | Diététique et nutrition
Ergothérapie
Médecine
Médecine et chirurgie expérimentales
Médecine et sciences dentaires
Médecine vétérinaire
Optométrie
Orthophonie et audiologie
Pharmacie et sciences pharmaceutiques
Physiothérapie
Santé communautaire et épidémiologie
Sciences de l'activité physique
Sciences fondamentales et appliquées de la santé
Sciences infirmières et nursing |

13. Sciences humaines et sciences sociales

Animation sociale ou communautaire
Anthropologie
Bibliothéconomie et archivistique
Communication et journalisme
Criminologie
Démographie
Économie agricole
Économie rurale
Économique
Ethnologie et ethnographie
Études géopolitiques
Études urbaines
Géographie
Histoire
Orientation et information scolaire et professionnelle
Philosophie
Psychoéducation
Psychologie
Récréation
Sciences domestiques
Sciences politiques
Sciences religieuses
Service social
Sexologie
Sociologie

14. Sciences physiques

Chimie
Géologie
Hydrologie et sciences de l'eau
Météorologie
Océanographie
Physique
Sciences de l'énergie
Sciences de la terre

La présente publication est le résultat d'une analyse secondaire de l'enquête Relance à l'université qui évalue l'intégration au marché de l'emploi de ceux et celles qui ont obtenu leur diplôme en 1995 (Marc AUDET. *Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? La promotion de 1995 – 14 secteurs – 134 disciplines*, Québec, ministère de l'Éducation, 1998, 774 p.).

Elle met en lumière la situation particulière des femmes sur le marché du travail. Trois portraits sont esquissés à cette fin : un portrait évolutif du taux de placement depuis 1982, un portrait de la situation en 1997 de façon globale de même qu'un portrait en fonction des différents domaines d'études. Parmi les indicateurs utilisés, mentionnons l'emploi à temps plein, l'emploi lié au programme d'études, le salaire hebdomadaire moyen.

L'étude permet de constater que, même si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme universitaire, elles n'occupent pas toujours une situation aussi enviable qu'eux sur le marché du travail. À titre d'exemple, soulignons la faible proportion de femmes dans des emplois de pointe comme le génie et l'informatique. On observe également que dans l'ensemble les femmes touchent un salaire hebdomadaire moindre que celui de leurs collègues masculins. Ce fait attire particulièrement l'attention chez les sortantes de l'université titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en droit, ainsi que chez celles qui ont obtenu un baccalauréat en informatique. La persistance de l'emploi précaire, plus grande chez les femmes que chez les hommes, est aussi à remarquer.

Ce document peut également être consulté sur le site Internet de la Coordination à la condition féminine : www.meq.gouv.qc.ca/cond-fem

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'endroit suivant :

Coordination à la condition féminine

Ministère de l'Éducation

Édifice Marie-Guyart

1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Télécopieur : (418) 646-7592

Courriel : condition.feminine@meq.gouv.qc.ca